

E-book disponible gratuitement sur :

<https://livres-prepa-hec.blogspot.fr>

où de nombreux autres ouvrages compilés pour ta prépa HEC t'y attendent



Ces livres PDF te sont proposés par Simple GROUP,

Éditeur des solutions CRM et ERP : **SIMPLE CRM** <http://crm-pour-pme.fr>

Bonne lecture et bonne prépa !

Bernard Dantier

(28 août 2009)

Textes de méthodologie en sciences sociales
choisis et présentés par Bernard Dantier

“L’expression du moi et la censure sociale:
Sigmund Freud, *L’interprétation des rêves.*”

Extrait de: Sigmund Freud, L’interprétation des rêves,
traduction de I. Meyerson, Paris, Presses Universitaires de France,
1967, pages 301-382

Un document produit en version numérique par M. Bernard Dantier, bénévole,
Docteur en sociologie de l’École des Hautes Études en Sciences Sociales
Courriel: bernard.dantier@orange.fr

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"
dirigée et fondée par Jean-Marie Tremblay, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l’Université du Québec à Chicoutimi
Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Un document produit en version numérique par M. Bernard Dantier, bénévole,
Docteur en sociologie de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales
Courriel: bernard.dantier@orange.fr

Textes de méthodologie en sciences sociales choisis et présentés par Bernard Dantier:

**“L'expression du moi et la censure sociale :
Sigmund Freud, *L'interprétation des rêves.*”**

Extrait de:

Sigmund Freud, *L'interprétation des rêves*, traduction de I. Meyerson,
Paris, Presses Universitaires de France, 1967, pages 301-382.

Utilisation à des fins non commerciales seulement.

Polices de caractères utilisée:

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les notes de bas de page: Times New Roman, 12 points.

Citation: Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004.

Mise en page sur papier format: LETTRE (US letter, 8.5'' x 11'')

Édition complétée à Chicoutimi, Ville de Saguenay, Province de Québec, le 15 octobre 2009.



“ Textes de méthodologie en sciences sociales
choisis et présentés par [Bernard Dantier](#):

“L’expression du moi et la censure
sociale : Sigmund Freud,
L’interprétation des rêves.”

Extrait de:

Sigmund Freud, *L’interprétation des rêves*, traduction de I. Meyerson, Paris,
Presses Universitaires de France, 1967, pages 301-382

Par Bernard Dantier, sociologue
(28 août 2009)

L'expression du moi et la censure sociale : Sigmund Freud, *L'interprétation des rêves.*

La censure interposée par la conscience face aux expressions des pensées (pulsions, désirs) qui proviennent de ce que Freud appellera le « ça » dans sa « seconde topique », est ici nommée telle par Freud, selon son propre aveu, en référence à la « censure » exercée par un pouvoir politique sur des organismes d'expression comme la presse et l'édition. Ne voyons pas seulement dans cet emprunt le motif d'une commode métaphore : le moi censeur se trouvant sous la domination de ce que Freud baptisera le « sur-moi », ce surmoi étant l'intériorisation psychique de « l'ordre » social et de ses diverses autorités instituées, nous avons donc affaire en l'occurrence à une censure sociale dans l'opposition de la conscience moralisatrice à l'encontre de toute manifestation des motivations profondes qui animent l'individu dans sa recherche du plaisir personnel (le rêve selon Freud permettant toujours « l'accomplissement d'un désir ») recherche égoïste qui *a priori* disconvient au « bien commun » régnant dans le groupe.

C'est dans le sommeil puis le rêve qu'apparaît le plus vivement l'expression de cette recherche, à l'occasion d'un certain relâchement du contrôle de la conscience (relâchement produit notamment par la mise à distance de la contrainte exercée par le réel environnant lors de l'état de veille) et c'est donc dans le rêve que se dévoilent des vérités réduites à l'inconscience après avoir été « refoulées » par les normes morales de conduite.

Cependant ces normes, même affaiblies, continuent à s'interposer. Pour qu'à la fois censure moralisatrice et désir de plaisir puissent se satisfaire par un moyen terme, vont s'aménager des transpositions intermédiaires où le désir trouvera des substituts indirects d'accomplissement tandis que la censure y verra sauvegardées ses bonnes apparences. La « condensation » (fusion en une sorte de résumé sommaire de plusieurs expressions liées entre elles par des points communs), le « déplacement » (polarisation de l'attention sur la ou les expressions les plus anodines), la « figuration » (par images et symboles permettant l'expression la plus indirecte) constituent les principaux recours utilisés pour ménager cet accord pacifiant qui permet au dormeur de continuer à dormir (le rêve étant le « gardien du sommeil »).

Cependant, en tant que chercheurs en sciences sociales, nous devons envisager davantage que le seul cadre du rêve si nous voulons tirer tout le profit permis par l'approche freudienne. Il serait utile d'aborder tout discours, même tenu hors de toute relation à un rêve, comme réclamant la démarche herméneutique et critique que le « père de la psychanalyse » a initié d'abord pour déchiffrer l'activité psychique du sommeil. Cette extension ne ferait d'ailleurs que suivre et prolonger celle que Freud lui-même a opérée pour certains discours éminemment conscients comme ceux mis en œuvre dans les stratégies de l'humour (cf. « Le mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient »). Déjà, dans « L'interprétation des rêves » il fait remarquer combien le rêve ne produit rien de spécifique en ne faisant que continuer, et à tout le moins accentuer et concentrer, des processus mentaux déjà à l'œuvre dans l'activité ordinaire diurne. Par exemple Freud en arrive à « *la conclusion qu'il n'est point nécessaire d'admettre l'existence, dans le travail du rêve, d'une activité symbolique spéciale de l'esprit. Le rêve utilise les symboles tout préparés dans l'inconscient; ce sont ceux qui satisfont le mieux aux exigences de la formation du rêve grâce à leur figurabilité et leur liberté à l'égard de la censure.* »

Plus encore, Freud rattache l'étude exerçable sur le rêve à celle orientable sur les fonds culturels d'une civilisation : parlant de la symbolique sexuelle très systématisée et récurrente, il note ainsi que « *cette symbolique n'est pas spéciale au rêve, on la re-*

trouve dans toute l'imagerie inconsciente, dans toutes les représentations collectives, populaires notamment : dans le folklore, les mythes, les légendes, les dictons, les proverbes, les jeux de mots courants : elle y est même plus complète que dans le rêve. »

C'est sans doute dans le cadre de l'entretien que l'approche freudienne sera éminemment profitable à l'enquêteur des sciences sociales si celui-ci cherche l'expression des vérités profondes des sentiments, émotions, désirs de son interviewé autant que de ses pensées, idées et autres conceptions plus intellectuelles. En effet, toute expression socialement publique (que l'entretien sociologique ou ethnologique sollicite et organise) est soupçonnable d'être entravée par la censure sociale ici doublement interposée par l'autorité publique que représente le chercheur et par celle déjà intériorisée chez le sujet enquêté. Si Freud tentait de suivre dans le rêve « le voie royale vers l'inconscient » parce que hors du rêve la conscience interpose le maximum d'obstacle à cette voie, alors, puisque le sociologue ou l'ethnologue sollicite des discours conscients, celui-ci se doit *a fortiori* de s'inspirer de la méthode d'interprétation freudienne pour décrypter un message qui en la circonstance, plus encore que dans le rêve, risque d'être transcrit et altéré en un discours socialement correct et admissible.

Toutefois, dans l'entretien tel que le pratiquent les sciences sociales, le rapport à l'inconscient n'en est pas moins entretenu d'une certaine façon. En effet remarquons au passage qu'un entretien sociologique ou ethnologique, s'il est réalisé correctement, tend à placer l'interviewé dans une position de « rêveur » en le portant à fouiller son intériorité psychique et en l'invitant à exprimer des pensées qui ne sont pas exprimées ni exprimables dans les interactions pratiques ordinaires. Un entretien qui se donne pour objectif la découverte de la subjectivité d'un des interlocuteurs, notamment l'entretien non directif ou sinon semi-directif, en quelque sorte allonge l'interviewé sur un canapé en le déconnectant de sa relation au monde environnant et en lui demandant de laisser libre cours à son discours (on peut ainsi aller jusqu'au « rêve éveillé » cher aux surréalistes).

S'il importera donc de parvenir, par l'interprétation, au « discours latent », originaire, du psychisme profond, il ne faudra pas pour autant oublier de conserver et d'étudier soigneusement l'apport du « discours manifeste », de ce sur-discours qui a recouvert le premier : en effet, en celui-ci s'expose les pressions issues de l'ordre social, et, à ce titre, s'expose un descriptif sociologiquement ou ethnologiquement riche et indispensable de cet ordre social même. Paradoxalement, c'est là que l'artefact (le surplus de censure) apporté par le chercheur lui profitera : plus encore que dans le rêve, il pourra rencontrer et étudier le discours d'une société entremêlé avec celui d'un individu.

Bernard Dantier, sociologue
28 aout 2009

Sigmund Freud:

extrait de

Sigmund Freud, *L'interprétation des rêves*, traduction de I. Meyerson, Paris, Presses Universitaires de France, 1967, pages 301-382.

LE TRAVAIL DU RÊVE

- I. LE TRAVAIL DE CONDENSATION
- II. LE TRAVAIL DE DÉPLACEMENT
- III. LES PROCÉDÉS DE FIGURATION DU RÊVE
- IV. LA PRISE EN CONSIDÉRATION DE LA FIGURABILITÉ
- V. LA FIGURATION PAR SYMBOLES EN RÊVE. AUTRES RÊVES TYPIQUES

LE TRAVAIL DU RÊVE

[Retour à la table des matières](#)

Toutes les tentatives faites jusqu'à présent pour élucider les problèmes du rêve s'attachaient à son contenu manifeste, tel que nous le livre le souvenir, et s'efforçaient d'interpréter ce contenu manifeste. Lors même qu'elles renonçaient à l'interprétation, elles se fondaient encore sur ce contenu manifeste.

Nous sommes seul à avoir tenu compte de quelque chose d'autre : pour nous, entre le contenu du rêve et les résultats auxquels parvient notre étude, il faut insérer un nouveau matériel psychique, le contenu *latent* ou les pensées du rêve, que met en évidence notre procédé d'analyse. C'est à partir de ces pensées latentes et non à partir du contenu manifeste que nous cherchons la solution.

De là vient qu'un nouveau travail s'impose à nous. Nous devons rechercher quelles sont les relations entre le contenu manifeste du rêve et les pensées latentes et examiner le processus par lequel celles-ci ont produit celui-là.

Les pensées du rêve et le contenu du rêve nous apparaissent comme deux exposés des mêmes faits en deux langues différentes ; ou, mieux, le contenu du rêve nous apparaît comme une transcription (...) des pensées du rêve, dans un autre mode d'expression, dont nous ne pourrions connaître les signes et les règles que quand nous aurons comparé la traduction et l'original. Nous comprenons les pensées du rêve d'une manière immédiate dès qu'elles nous apparaissent. Le contenu du rêve nous est donné sous forme d'hiéroglyphes, dont les signes doivent être successivement traduits (...) dans la langue des pensées du rêve. On se trompera évidemment si on veut lire ces signes comme des images et non selon leur signification conventionnelle. Supposons que je regarde un rébus : il représente une maison sur le toit de laquelle on voit un canot, puis une lettre isolée, un personnage sans tête qui court, etc. Je pourrais déclarer que ni cet ensemble, ni ses diverses parties n'ont de sens. Un canot ne doit pas se trouver sur le toit d'une maison et une personne qui n'a pas de tête ne peut pas courir ; de plus, la personne est plus grande que la maison, et, en admettant que le tout doive représenter un paysage, il ne convient pas d'y introduire des lettres isolées, qui ne sauraient apparaître dans la nature. Je ne jugerai exactement le rébus que lorsque je renoncerai à apprécier ainsi le tout et les parties, mais m'efforcerai de remplacer chaque image par une syllabe ou par un mot qui, pour une raison quelconque, peut être représenté par cette image. Ainsi réunis, les mots ne seront plus dépourvus de sens, mais pourront former quelque belle et profonde parole. Le rêve est un rébus, nos prédécesseurs ont commis la faute de vouloir l'interpréter en tant que dessin. C'est pourquoi il leur a paru absurde et sans valeur.

I. — LE TRAVAIL DE CONDENSATION

[Retour à la table des matières](#)

Quand on compare le contenu du rêve et les pensées du rêve, on s'aperçoit tout d'abord qu'il y a eu là un énorme *travail de condensation*. Le rêve est bref, pauvre, laconique, comparé à l'ampleur et à la richesse des pensées du rêve. Écrit, le rêve couvre à peine une demi-page ; l'analyse, où sont indiquées ses pensées, sera six, huit, douze fois plus étendue. Le rapport peut varier avec les rêves, mais, ainsi que j'ai pu m'en rendre compte, il ne s'inverse jamais. En général, on sous-estime l'étendue de cette compression, on considère qu'il n'y a pas d'autres éléments que les pensées découvertes, on néglige toutes celles qui sont cachées derrière le rêve et qu'une interprétation plus étendue pourrait nous découvrir. Nous avons déjà indiqué que l'on n'est jamais sûr d'avoir complètement interprété un rêve ; lors même que la solution paraît satisfaisante et sans lacunes, il est toujours possible que ce rêve ait eu encore un autre sens. A parler rigoureusement, on ne saurait donc déterminer le *quotient de condensation*. Faut-il expliquer la disproportion entre le contenu du rêve et les pensées du rêve exclusivement par une immense condensation du matériel psychique lors de la formation du rêve ? On peut faire à cette manière de voir une objection qui paraît probante au premier abord. Nous avons bien souvent l'impression que nous avons rêvé beaucoup toute la nuit et qu'ensuite nous avons oublié la plus grande partie de nos rêves. Le rêve que nous nous rappelons au réveil ne serait alors qu'un reste de l'ensemble du travail du rêve, qui aurait la même étendue que les pensées du rêve si nous pouvions nous le rappeler tout entier. Du moins un fragment en est sûrement exact. Tout le monde a pu constater qu'un rêve est reproduit plus fidèlement, lorsqu'on cherche à se le rappeler, au réveil ; vers le soir nous n'en retrouvons plus que des bribes. D'un autre côté, il faut reconnaître que l'impression d'avoir rêvé bien plus que ce qu'on peut retrouver repose très souvent sur une illusion dont nous ex-

pliquerons plus tard l'origine. Le fait que nous pouvons oublier nos rêves ne contredit d'ailleurs nullement l'hypothèse d'une condensation, celle-ci demeure prouvée par la quantité des représentations appartenant aux fragments non oubliés du rêve. Même si une grande part du rêve a échappé à la remémoration, cela ne peut que nous avoir ôté l'accès à un autre groupe de pensées. Rien, en effet, ne prouve que les parties oubliées se rapportent aux mêmes pensées que celles que l'analyse de ce qui subsiste nous a permis d'atteindre ¹.

Devant l'amoncellement d'idées que l'analyse tire de chacun des éléments du contenu du rêve, le lecteur commencera par se demander si tout *ce* qui vient à l'esprit, après coup, lors de l'analyse doit être mis au nombre des pensées du rêve, c'est-à-dire s'il faut supposer que toutes ces pensées ont agi déjà pendant le sommeil et contribué à la formation du rêve. Ne faudrait-il pas bien plutôt supposer que de nouvelles liaisons d'idées, demeurées étrangères au rêve, ont apparu lors de l'analyse ? Je ne peux adhérer qu'en partie à cette position. Il est de fait que diverses liaisons d'idées apparaissent lors de l'analyse seulement, mais on peut, chaque fois, vérifier que ces sortes de liens ne s'établissent qu'entre des pensées qui ont déjà été liées de quelque autre manière dans les pensées du rêve; ces nouvelles liaisons sont en quelque sorte des inférences détournées, des courts-circuits, rendues possibles par l'existence de voies de liaisons autres et plus profondes. Pour ce qui est de la masse d'idées en surnombre découvertes lors de l'analyse, il faut bien convenir qu'elles ont agi déjà lors de la formation du rêve, car, lorsqu'on suit l'enchaînement de ces sortes de pensées qui paraissent d'abord sans relations avec le rêve, on tombe brusquement sur une idée qui était représentée dans le contenu du rêve, qui était indispensable pour l'interpréter, et que cependant on ne pouvait atteindre qu'en suivant cet enchaînement. Que l'on se rappelle le rêve de la monographie botanique, qui apparaît comme le résultat d'une condensation extraordinaire,

¹ De nombreux auteurs signalent la condensation. Du PREL déclare (p. 85) qu'il est absolument sûr qu'il y a eu à un moment donné condensation d'une série de représentations.

bien que je n'aie cependant pas communiqué son analyse tout entière.

Mais comment faut-il se représenter l'état psychique pendant le sommeil qui précède le rêve ? Toutes les pensées du rêve sont-elles juxtaposées ? apparaissent-elles successivement ? ou plusieurs suites de pensées simultanées se forment-elles dans divers centres pour se joindre ensuite ? Je pense que rien ne nous contraint à nous représenter d'une manière plastique notre état psychique lors de la formation du rêve. N'oublions pas qu'il s'agit ici de pensée inconsciente et que le processus peut être bien différent de celui que nous observons lors d'une réflexion consciente et dirigée.

Un fait demeure absolument certain : la formation du rêve repose sur une condensation. Comment cette condensation peut-elle se produire ?

Si l'on se rappelle qu'un petit nombre seulement de pensées du rêve, découvertes ensuite, sont représentées, il semble d'abord que la condensation s'opère par voie *d'omission*, le rêve n'étant pas une traduction fidèle ou une projection point par point de la pensée du rêve, mais une restitution très incomplète et très lacunaire. Ainsi que nous le verrons bientôt, cette explication est très insuffisante. Mais admettons-la provisoirement ; la question suivante surgit alors : si un petit nombre d'éléments des pensées du rêve peut seul pénétrer dans son contenu, quelles sont les conditions qui déterminent le choix de ces éléments ?

Pour tirer cela au clair, regardons les éléments du contenu du rêve : ils ont nécessairement rempli ces conditions. Le mieux sera de rechercher un rêve dont la formation implique une forte condensation. Je choisis le rêve de la monographie botanique (...).

I. *Rêve de la monographie botanique.* -- Contenu du rêve : *J'ai écrit la monographie d'une plante (d'espèce indéterminée). Le livre est devant moi, je tourne précisément une page où est encarté un*

tableau en couleurs. Chaque exemplaire contient un spécimen de la plante séchée, comme un herbier.

Dans ce rêve, l'élément frappant est la *monographie botanique*. Il provient des impressions de la veille du rêve : j'avais réellement vu, à la devanture d'un libraire, une *monographie de l'espèce Cyclamen*. — Le cyclamen n'est pas évoqué dans le contenu du rêve, il n'y demeure que le souvenir d'une monographie qui se rapporte à la botanique. On voit aussitôt que la « monographie botanique » se rapporte à un *travail sur la cocaïne* que j'ai écrit autrefois ; de là, une association d'idées conduit d'une part à un livre jubilaire et à certains faits qui se sont passés dans un laboratoire de l'Université, d'autre part à mon ami *l'oculiste Königstein* qui a contribué à l'utilisation de la cocaïne. Au D^f K... se rattache d'autre part le souvenir de notre conversation interrompue de la veille au soir, puis de nombreuses réflexions sur le moyen de rétribuer les services médicaux rendus entre collègues. Cette conversation est d'ailleurs la véritable instigatrice du rêve ; la monographie sur le cyclamen est aussi un fait actuel, mais indifférent ; on voit que la « monographie botanique » du rêve est un moyen terme entre les deux événements de la journée ; prise sans changements dans une impression indifférente, elle a été rattachée à un fait psychique important par des liens associatifs multiples.

Non seulement la représentation composée, globale « *monographie botanique* », mais chacun de ses éléments « *botanique* » et « *monographie* », isolé, pénètre profondément par des associations nombreuses dans le chaos des pensées du rêve. Au mot *botanique* se rattachent les souvenirs du P^f *Gartner* et de sa *florissante* jeune femme ; de ma malade *Flora'*, de la dame à qui son mari avait oublié d'apporter des *fleurs*. *Gartner*, de plus, fait penser au laboratoire et à la conversation avec *Königstein* ; il a été question des deux malades, au cours de cette conversation. La dame aux *fleurs* m'amène à songer à la *fleur favorite* de ma femme, que d'ailleurs évoquait le titre de la monographie entrevu dans la journée. D'autre part, le mot *botanique* rappelle encore un épisode de ma vie au lycée et un examen à la Faculté. Un autre sujet de conversation apparu dans mon entretien de la veille, celui qui a

trait à mes fantaisies, se rattache, par l'entremise de ma soi-disant *fleur préférée*, l'artichaut à la chaîne associative qui part des fleurs oubliées ; derrière le mot artichaut, je retrouve d'une part le souvenir de l'Italie, de l'autre le souvenir de la scène de mon enfance où j'entrai pour la première fois en relation avec les livres. Le mot *botanique* est donc un véritable nœud où se rencontrent de nombreuses associations d'idées, qui, je peux le garantir, peuvent être rattachées à bon droit à cette conversation. On se trouve au milieu d'une fabrique de pensées, où, comme pour le chef-d'œuvre du tisserand,

« A chaque poussée du pied on meut les fils par
[milliers,
Les navettes vont et viennent,
Les fils glissent invisibles,
Chaque coup les lie par milliers».

Le mot « *monographie* », dans le rêve, évoque à nouveau deux sujets : le caractère unilatéral de mes études, le prix élevé de mes fantaisies.

Cette première recherche laisse l'impression que les éléments « botanique » et « monographie » ont trouvé place dans le rêve parce qu'ils étaient ceux qui présentaient, avec les pensées du rêve, le plus de points de contact ; c'étaient des nœuds, où des pensées du rêve ont pu se rencontrer en grand nombre, parce qu'ils offraient à l'interprétation des sens nombreux. On peut exprimer autrement encore le fait qui explique tout cela et dire : chacun des éléments du contenu du rêve est *surdéterminé*, comme représenté plusieurs fois dans les pensées du rêve.

Nous apprendrons plus encore si nous examinons les autres éléments du rêve dans leurs rapports avec les pensées du rêve. Le *tableau en couleurs* que je regarde évoque (cf. p. 199) les critiques que mes collègues font de mes travaux et de mes fantaisies (ce dernier thème a déjà été mentionné, l'autre est nouveau) ; il est lié aussi à mes souvenirs d'enfance, au livre d'images que j'ai déchiré. La *plante sèche* rappelle l'herbier du lycée et ravive d'ailleurs ce souvenir. On voit de quelle espèce est le rapport entre le contenu du rêve et les

pensées du rêve. Non seulement les éléments du rêve sont déterminés plusieurs fois par les pensées du rêve, mais chacune des pensées du rêve y est représentée par plusieurs éléments. Des associations d'idées mènent d'un élément du rêve à plusieurs pensées, d'une pensée à plusieurs éléments. Le rêve ne se forme donc pas à partir du résumé d'une pensée ou d'un groupe de pensées du rêve auquel d'autres résumés viendraient se juxtaposer, etc., un peu comme lorsque les diverses classes de la population choisissent des représentants. La masse entière des pensées du rêve est soumise à une certaine élaboration, d'où les éléments les mieux soutenus et les plus nombreux se détachent pour entrer dans le contenu du rêve ; on pourrait comparer ce choix à celui du scrutin de liste. Quel que soit le rêve que je décompose, je retrouve toujours les mêmes principes : les éléments du rêve sont issus de toute la masse des pensées du rêve, et chacun d'entre eux, si on le rapproche des pensées du rêve, y est plusieurs fois indiqué.

Il est bon de montrer par un deuxième exemple la relation entre le contenu du rêve et les pensées du rêve. Dans cet exemple les relations de l'un et des autres sont curieusement mêlées. Le rêve m'a été communiqué par un malade qui présentait de la claustrophobie. On verra bientôt pourquoi j'intitule comme suit ce rêve remarquablement ingénieux.

II. *Un beau rêve. — Il traverse en nombreuse compagnie la rue X... où se trouve une modeste auberge (ce qui est inexact). On y joue une pièce de théâtre, il est tantôt public tantôt acteur. A la fin, il faut remettre ses habits de ville pour partir. Une partie du personnel est reléguée au parterre, l'autre au premier étage. Il y a alors une discussion. Ceux qui sont en haut se fâchent parce que ceux d'en bas ne sont pas encore prêts, de sorte qu'ils ne peuvent descendre. Son frère est en haut, il est en bas et il se fâche contre son frère parce qu'on est si serré. (Cette partie est peu claire.) D'ailleurs, dès l'entrée on avait indiqué qui devrait se trouver en haut et qui en bas. Il gravit ensuite seul la montée de la rue X... en allant vers la ville, et il marche si lentement, si péniblement qu'il ne parvient pas à avancer. Un monsieur d'un certain âge se joint à lui et dit du mal du roi d'Italie. Au bout de la pente, il marche bien plus aisément.*

La difficulté qu'il éprouvait à monter était si nette qu'une fois réveillé il s'est demandé pendant un moment si tout cela était bien un rêve.

On ne saurait que dire de ce rêve d'après son contenu manifeste. Je vais, au rebours de la méthode habituelle, commencer par la partie que le rêveur indique comme la plus claire.

Les difficultés que le dormeur a rêvées et qu'il a réellement senties dans son rêve, montée pénible et essoufflement, sont au nombre des symptômes que le malade a réellement présentés il y a des années; ils étaient alors unis à une tuberculose (probablement simulée, hystérique). Les rêves d'exhibition nous ont déjà fait connaître cette sensation d'inhibition, d'espèce particulière, et nous la voyons ici de nouveau employée, comme un élément dont on disposerait en tout temps et pour n'importe quelle représentation. La description de la montée, pénible d'abord, facile ensuite, m'a fait penser, lors du récit du rêve, à la fameuse introduction de la *Sapho* d'A. Daudet. Il y a là un jeune homme qui monte un escalier avec sa maîtresse dans ses bras ; elle lui paraît d'abord très légère, mais, à mesure qu'il monte, elle lui pèse toujours plus. Cette scène est le symbole des faits que présente le roman; A. Daudet veut mettre les jeunes gens en garde, les empêcher de s'attacher sérieusement à des filles de basse extraction et de passé douteux ². Tout en sachant que mon malade avait eu, peu de temps auparavant, une liaison avec une actrice et puis avait rompu avec elle, je ne m'attendais pas à ce que cette idée, apparue lors de l'interprétation, fût exacte. De plus, les faits, dans *Sapho*, étaient le contraire de ceux du rêve ; dans celui-ci, la montée était d'abord ardue, puis facile ; dans le roman, il fallait, pour le symbole, que ce qui avait d'abord paru léger fût lourd à la fin. A mon grand étonnement, le malade remarque que l'interprétation convenait parfaitement au contenu de la pièce que, la veille, il avait vu représenter. Sous le titre *Rund um Wien*, elle montrait la vie d'une fille qui, après avoir été honnête, passe dans le demi-monde, a des relations avec des person-

² On comprendra mieux la valeur de cette description à la lumière de ce qui est dit sur les rêves d'ascension dans notre chapitre sur la symbolique.

nes haut placée, « *monte* », puis, plus tard, « *descend* » de plus en plus. Cette pièce l'avait fait penser à une autre, jouée plusieurs années auparavant, *Von Stufe zu Stufe (De marche en marche)*. L'affiche qui l'annonçait portait un *escalier* de plusieurs marches.

Poursuivons l'interprétation. L'actrice avec qui il venait d'avoir des relations qui intéressent ce rêve habitait dans la rue X... Il n'y a pas d'auberge dans cette rue. Mais, comme il avait passé, à cause de cette dame, une partie de l'été à Vienne, il était « descendu » dans un petit hôtel du quartier. En quittant l'hôtel, il avait dit au cocher : « Je suis bien content, parce que du moins je n'y ai pas attrapé de vermine » (c'était encore là une de ses phobies). Le cocher avait répondu : « Aussi comment peut-on s'installer ici ! Ce n'est pas un hôtel, c'est une *auberge*. »

À cette *auberge* se rattache aussitôt le souvenir des vers :
 « Je fus récemment l'hôte
 D'un hôtelier bien doux » ;
 mais, dans le poème de Uhland, l'hôtelier est un *pommier*.

D'autres vers viennent alors s'associer à ce distique :
 « *FAUST (dansant avec la jeune fille)*

J'eus autrefois un bien *beau rêve* ;
 Je voyais un *pommier* éclatant
 Où brillèrent deux bien belles pommes,
 Elles m'attiraient, je *montai dessus*.

LA BELLE

Ces petites pommes vous tentent beaucoup...
 Ce fut ainsi au paradis déjà.
 La joie m'étreint à la pensée
 Que mon jardin en a de telles » ³.

Ce pommier et ces pommes ne laissent place à aucun doute. L'actrice qui a charmé mon rêveur avait, entre autres attraits, une belle poitrine.

³ GOETHE, Faust, I.

Il était à supposer, d'après l'enchaînement de l'analyse, que le rêve se rapportait à une impression d'enfance. Si cette supposition était exacte, il s'agissait de la nourrice de cet homme, bientôt âgé de trente ans. La poitrine de sa nourrice est bien une auberge pour l'enfant. La nourrice, comme la *Sapho* de Daudet, représente l'amie abandonnée depuis peu.

Le frère du malade (plus âgé que celui-ci) apparaît aussi dans le contenu du rêve ; il est *en haut*, tandis que le malade est *en bas*. C'est de nouveau une interversion du rapport réel, car, ce que je sais, le frère a perdu sa position, tandis que mon malade a conservé la sienne. Il a évité, en racontant son rêve, d'employer l'expression « *par terre* ». Cela aurait été trop clair, car nous disons ici qu'une personne est « *par terre* » quand elle a perdu son avoir et sa situation, quand elle est « *tombée aussi bas que possible* ». Le fait qu'ici quelque chose est renversé dans le rêve doit avoir un sens. L'interversion indique qu'il y a encore une autre relation entre la pensée et le contenu du rêve. Nous avons le moyen d'expliquer cette interversion. Nous trouvons à la fin du rêve une autre transformation : la montée y est l'inverse de ce qu'elle est dans *Sapho*. On voit par là de quoi il s'agit. Dans *Sapho* l'homme porte la femme avec laquelle il a des relations sexuelles ; dans les pensées du rêve il y a au contraire une femme qui porte un homme, et, comme ceci ne peut avoir lieu que pendant l'enfance, il s'agit donc de la nourrice qui porte péniblement son nourrisson. Ainsi la conclusion du rêve fait de *Sapho* et de la nourrice une même personne.

L'auteur a choisi le nom de *Sapho* en songeant aux mœurs lesbiennes ; de même les fragments du rêve où l'on voit des personnes occupées *en haut* et *en bas* indiquent les fantasmes sexuels du rêveur ; leur refoulement n'est pas sans relation avec sa névrose. L'interprétation du rêve ne peut pas nous apprendre s'il s'agit ici de fantasmes ou de souvenirs de faits réels ; elle ne nous livre que les pensées et nous laisse le soin de chercher leur valeur de réalité. Des faits réels et des fantasmes semblent d'abord avoir la même valeur (ce n'est pas le cas pour le rêve seulement, mais encore pour des créations psychiques plus importantes).

Comme nous le savons déjà, une société nombreuse signifie « garder un secret ». Le frère représente, par une manière de fantasme rétrospectif qui fait revivre une scène d'enfance, tous les rivaux auprès des femmes. L'épisode du personnage qui s'indigne contre le roi d'Italie est lié, par l'intermédiaire d'un événement récent et indifférent en soi, à l'introduction de personnes de condition inférieure dans des cercles sociaux plus relevés. Il semble que l'on puisse placer, à côté de l'avertissement que Daudet donne au jeune homme, un avertissement analogue destiné au nourrisson.⁴

III. *Rêve des hannetons*. — Comme troisième exemple pour l'étude de la condensation, voici l'analyse partielle d'un autre rêve, très intéressant. Je le dois à une dame déjà âgée, soumise au traitement psychanalytique. Elle souffrait d'accès d'angoisse très pénibles, et, comme il arrive habituellement dans ces cas, ses rêves présentaient quantité de pensées d'origine sexuelle. Quand je les lui fis connaître, elle en fut d'abord aussi surprise qu'effrayée. Comme je ne puis poursuivre l'interprétation jusqu'au bout, la matière du rêve paraîtra fragmentée en plusieurs groupes sans lien visible.

Contenu du rêve : *Elle se rappelle qu'elle a deux hannetons⁵ dans une boîte; elle veut les mettre en liberté, parce que sinon ils vont étouffer. Elle ouvre la boîte, les hannetons sont tout épuisés; l'un d'eux s'envole par la fenêtre ouverte, l'autre est écrasé par le battant de la fenêtre, au moment où elle la ferme, comme quelqu'un le M demandait (manifestations de dégoût).*

Analyse. — Son mari est en voyage ; sa fille, âgée de 14 ans, dort avec elle. La petite lui a fait remarquer, le soir, qu'une mite était tombée dans son verre d'eau; elle n'a pas songé à l'en tirer, et, le matin, elle a eu pitié de la pauvre bête. Le livre qu'elle a lu,

⁴ La nourrice, dans ce cas, était la mère. Que l'on veuille bien ici se rappeler l'anecdote de la page 234 où le jeune homme regrette de n'avoir pas mieux employé le temps passé en nourrice. C'est bien la source de ce rêve.

⁵ [N. d. T.] : *Maikäfer* (m. à mot = scarabées de mai).

avant de s'endormir, racontait l'histoire d'enfants qui jetaient un chat dans l'eau bouillante et décrivait les soubresauts de l'animal. Ce sont les deux occasions du rêve, elles sont indifférentes en elles-mêmes. Elle continue à penser à la *cruauté à l'égard des bêtes*. Il y a quelques années, comme elles passaient l'été à la campagne, sa fille avait été très méchante pour les animaux. Elle voulait collectionner des papillons et elle lui avait demandé de *l'arsenic* pour les tuer. Un jour, un papillon de nuit, qui avait une aiguille dans le corps, vola longtemps encore autour de la pièce ; une autre fois, plusieurs chenilles, qu'elle avait conservées pour voir leur métamorphose, moururent de faim. Plus jeune encore, cette petite fille avait l'habitude d'arracher les ailes des *scarabées* et des *papillons* ; tout cela lui ferait horreur aujourd'hui, elle est devenue très bonne.

Ce contraste la préoccupe. Il lui en rappelle un autre, le contraste entre *l'apparence* et les sentiments, tel qu'il est décrit dans *Adam Bédé* de G. Eliot. Il y a là une jeune fille, belle, mais frivole et sottise, une autre, laide, mais dont les sentiments sont nobles. Il y a un *aristocrate* qui séduit la petite sottise; un travailleur dont les sentiments et la conduite sont élevés. On ne peut pas *deviner* ces choses d'après *l'apparence*. Qui *devinerait* qu'elle est tourmentée par des désirs charnels ?

L'année où la petite fille faisait sa collection de papillons, tout le pays était ravagé par les *hannetons*. Les enfants les poursuivaient, les *écrasaient* cruellement. Elle vit même un homme qui leur arrachait les ailes et les mangeait ensuite. Elle est née en *mai*, elle s'est mariée en *mai*. Trois jours après son mariage, elle a écrit à ses parents combien elle était heureuse, elle ne l'était pas du tout en réalité.

Le soir qui a précédé le rêve, elle avait fouillé dans de vieilles lettres, elle en avait lu quelques-unes aux siens, les unes sérieuses, les autres comiques; parmi celles-ci, une lettre très ridicule d'un professeur de piano qui lui avait fait la cour quand elle était jeune fille, une autre d'un adorateur de famille aristocratique. ⁶

⁶ C'est ce qui a provoqué le rêve.

Elle se reproche d'avoir laissé entre les mains de sa fille un mauvais livre de Maupassant.⁷ L'arsenic demandé par sa fille lui rappelle les *pilules d'arsenic* qui, dans le *Nabab*, doivent rendre au duc de Mora la vigueur de sa jeunesse.

Rendre la liberté lui rappelle le passage de *La Flûte enchantée* :

Je ne puis te contraindre à m'aimer,
Mais je ne te *rendrai pas la liberté*.

Les hannetons la font penser aux paroles de Kathchen de Heilbronn (de Kleist) :

« Tu es amoureux fou de moi. » (mot à mot : comme un scarabée).⁸

puis à Tannhäuser :

« Puisque toi, animé d'un *plaisir mauvais*... »

Elle vit dans l'angoisse à cause de l'absence de son mari. La crainte qu'il ne lui arrive malheur en voyage s'exprime en d'innombrables fantasmes diurnes. Ses pensées inconscientes pendant l'analyse déploraient sa « sénilité ». On saisira parfaitement la pensée que ce rêve recouvre, si je raconte que, plusieurs jours avant, comme elle se livrait à ses occupations, elle fut effrayée de penser brusquement à son mari avec cet impératif : « *Pends-toi !* » Quelques heures avant, elle avait lu quelque part que lors de la pendaison il se produisait une érection puissante. C'est le désir d'une semblable érection qui, refoulé, se traduisait sous cette forme effrayante. « *Pends-toi* » signifiait : il faut à tout prix que tu aies une érection. Les pilules d'arsenic du D^r Jenkins dans le *Nabab* appartiennent au même ordre d'idées ; la malade savait aussi que l'on

⁷ Il faut ajouter que ces livres sont du *poison* pour une jeune fille. Elle-même, dans sa jeunesse, en a lu beaucoup de tels.

⁸ (Une autre association conduit au *Penthesilée* du même auteur : *cruauté* envers un amoureux.)

prépare le plus puissant des aphrodisiaques, la *cantharide*, en *écrasant des scarabées* (appelés : mouches espagnoles). Voilà le sens de la partie principale du rêve.

Ouvrir et fermer la fenêtre rappelle une différence essentielle entre elle et son mari. Elle dort la fenêtre ouverte, il dort la fenêtre fermée. *Épuisement* est le symptôme morbide dont elle s'est plainte le plus tous ces jours.

Dans ces trois rêves, j'ai indiqué typographiquement la réapparition de chacun des éléments du contenu dans les pensées du rêve ; on a pu voir ainsi combien leurs relations étaient multiples. Toutefois, comme je n'ai analysé aucun de ces rêves jusqu'au bout, il convient de revenir à un rêve dont l'analyse ait été faite entièrement, pour y montrer de quelle manière le contenu du rêve est surdéterminé. Je choisis le rêve de l'injection faite à Irma. Nous verrons sans peine, par cet exemple, que, lors de la formation du rêve, le travail de condensation dispose de plus d'un moyen.

Le personnage principal de ce rêve est ma malade Irma ; elle est vue avec ses traits propres et par conséquent représente en premier lieu elle-même. La position dans laquelle je l'examine près de la fenêtre provient du souvenir d'une autre personne, de la dame que je préférerais soigner, en échange, ainsi que le montrent les pensées du rêve. Dans la mesure où Irma a des membranes diphtériques qui rappellent mes inquiétudes au sujet de ma fille aînée, elle représente mon enfant, et, à cause de la similitude des noms, la malade morte d'intoxication. Dans la suite, Irma figure d'autres personnes encore (sans que son apparence se modifie dans le rêve) ; elle devient un des enfants que nous examinons à la consultation publique de l'hôpital des enfants malades, où mes amis manifestent la différence de leurs caractères. Il est probable que la transition a été fournie par l'idée de ma petite fille. Quand elle ne veut pas ouvrir la bouche, Irma devient une allusion à une autre dame que j'ai examinée et, de plus, pour le même motif, à ma propre femme. Les signes morbides que j'ai découverts dans sa gorge sont des allusions à toute une série d'autres personnes.

Toutes ces personnes que je découvre en poursuivant cette « Irma » n'apparaissent pas elles-mêmes dans le rêve ; elles se dissimulent derrière F« Irma » du rêve qui devient ainsi une image générique formée avec quantité de traits contradictoires. Irma représente toutes ces personnes, sacrifiées au cours du travail de condensation, puisqu'il lui arrive tout ce qui est arrivé à celles-ci.

On peut créer une *personne collective*, servant à la condensation du rêve, d'une autre manière encore : en réunissant en une seule image de rêve les traits de deux ou plusieurs personnes. C'est ainsi qu'a été formé le D^f M... de mon rêve : il porte le nom de M..., il parle et il agit comme lui ; ses caractéristiques physiques, sa maladie sont celles d'une autre personne, de mon frère aîné ; un seul trait, sa pâleur, est doublement déterminé, puisque dans la réalité il est commun aux deux personnes. Le D^f R..., du rêve de l'oncle, est un personnage de ce genre. Mais ici l'image du rêve a encore été préparée d'une autre façon. Je n'ai pas uni des traits particuliers à l'un à ceux de l'autre et simplifié dans ce but l'image-souvenir de chacun. J'ai agi comme Galton élaborant ses images génériques (ses « portraits de famille ») : j'ai projeté les deux images l'une sur l'autre, de sorte que les traits communs ont été renforcés et que les traits qui ne concordaient point se sont mutuellement effacés et sont devenus indistincts dans l'image. C'est ainsi que, dans le rêve de l'oncle, un trait se renforce parce qu'il appartient à deux personnes (de physionomies différentes et par conséquent effacées) : c'est la barbe blonde, qui, de plus, rappelle mon père et moi grâce à l'idée de grisonner.

L'élaboration de personnes collectives et de types mixtes est un des principaux moyens dont la condensation du rêve dispose. Nous aurons bientôt l'occasion d'en reparler.

L'idée de *dysenterie* provient, dans le rêve de l'injection faite à Irma, également de plusieurs sources : d'une part d'une assonance paraphasique avec diphtérie, d'autre part de ce que cette idée est associée à celle du malade que j'ai envoyé en Orient et dont on a méconnu l'hystérie.

Un cas de condensation intéressant nous est fourni par le *propylène* mentionné dans le rêve. La pensée du rêve ne contenait pas *propylène* mais *amylène*. On pourrait penser que, lors de la formation du rêve, il y a eu là un simple déplacement. Cela est vrai, mais ce déplacement a servi la condensation, ainsi qu'on va le voir. En arrêtant mon attention sur le mot propylène, je m'aperçois qu'il asonne avec *Propylées*⁹. Les Propylées ne sont pas seulement à Athènes. Il y a des Propylées à Munich. C'est dans cette ville qu'un an avant le rêve j'ai rendu visite à un ami très malade que ma pensée évoque certainement lorsqu'elle mentionne la *triméthylamine* aussitôt après le propylène.

Je néglige le fait, pourtant frappant, que, lors de l'analyse du rêve, des associations de valeurs diverses ont été employées à relier les idées comme si elles avaient été équivalentes ; je vais essayer de me représenter d'une manière plastique en quelque sorte comment *l'amylène* de la pensée du rêve a pu être remplacé par *propylène* dans son contenu.

On trouve d'une part le groupe de représentations de mon ami Otto qui ne me comprend pas, me donne tort, m'offre de la liqueur qui sent *l'amylène* ; d'autre part, lié par contraste, le groupe de mon ami Wilhelm qui me comprend, qui me donnerait raison et à qui je dois tant d'indications précieuses, surtout la chimie des processus sexuels.

Dans le groupe de représentations formé autour d'Otto, mon attention est surtout attirée par les faits récents, ceux qui ont provoqué le rêve : *l'amylène* est au nombre de ces éléments privilégiés, prédestinés à entrer dans le rêve. Le groupe, très riche, formé autour de Wilhelm est animé par le contraste avec le groupe d'Otto, et les éléments qui sont mis en relief correspondent aux éléments du groupe d'Otto. Dans tout ce rêve, j'en appelle d'une personne qui me contrarie à une autre que je peux lui opposer à mon gré, point par point. C'est ainsi que le souvenir de *l'amylène*, qui provient du groupe d'Otto, provoque dans le groupe adverse des souvenirs de la sphère de la chimie, et que la *triméthylamine*, soutenue de divers côtés,

⁹ [N. d. T.]: en allemand, *Propyläen*.

entre dans le contenu du rêve. *Amylène* pouvait aussi parvenir sans changement dans le contenu, mais il subit l'influence du groupe Wilhelm ; dans l'ensemble des souvenirs que ce nom recouvre, un élément est choisi, c'est celui qui peut donner une double détermination pour *amylène*. *Propylène* est tout près d'*amylène*, si on se place au point de vue de l'association; le groupe Wilhelm offre Munich et les *Propylées*. Les deux cercles de représentation se rejoignent avec *Propylène-Propylées*. Cet élément médian pénètre donc dans le contenu du rêve par une manière de compromis. Il y a eu création d'une sorte de moyen terme qui permet une détermination multiple. Nous saisissons bien ici comment la détermination multiple permet de pénétrer plus aisément dans le contenu du rêve. Pour parvenir à cette image moyenne, on a déplacé l'attention, de la pensée réelle à une autre, assez proche pour l'association.

L'étude du rêve de l'injection nous permet de jeter un coup d'œil sur le processus de condensation, tel qu'il apparaît dans la formation du rêve. Nous pouvons reconnaître les procédés particuliers du travail de condensation : choix d'éléments de pensée qui apparaissent à diverses reprises dans les pensées du rêve, formation d'unités nouvelles (personnes collectives, types mixtes) et création de moyens termes. Nous nous demanderons à quoi sert la condensation et d'où elle vient, quand nous essaierons de saisir l'ensemble des processus psychiques qui apparaissent lors de la formation du rêve. Contentons-nous pour l'instant d'affirmer l'existence d'une condensation, relation caractéristique entre les pensées du rêve et le contenu du rêve.

Ce processus de condensation est particulièrement sensible quand il atteint des mots et des noms. Les mots dans le rêve sont fréquemment traités comme des choses, ils sont sujets aux mêmes compositions que les représentations d'objets. Ces sortes de rêves aboutissent à la création de mots comiques et étranges.

I. Un collègue m'avait envoyé un jour un de ses travaux, il y parlait d'une découverte physiologique récente, qu'il surestimait, à mon avis, et cela en termes très emphatiques ; la nuit suivante, je rêvai une phrase qui se rapportait visiblement à ce travail : C'est

un style vraiment NOREKDAL. J'eus beaucoup de peine à comprendre comment j'avais formé ce mot : c'était visiblement une parodie des superlatifs : colossal, pyramidal ; mais je ne savais trop d'où il venait. Enfin, je retrouvai dans ce mot monstrueux les deux noms *Nora* et *Ekdal*, souvenir de deux drames connus d'Ibsen. J'avais lu peu de temps avant, dans un journal, un article sur Ibsen de l'auteur même que je critiquais dans mon rêve.

II. Une de mes malades me communique un rêve bref qui s'achève par une combinaison de mots dépourvue de sens. *Elle assiste avec son mari à une fête paysanne et dit : « Tout cela aboutira à un MAISTOLLMÜTZ général. »* Elle a en même temps en rêve le sentiment obscur qu'il s'agit d'une bouillie faite de maïs, d'une sorte de polenta. L'analyse décompose le mot en *mais — toll — mannstoll* (nymphomane) — *Olmütz* ; tous restes d'une conversation à table avec des membres de sa famille. Le mot maïs renfermait, outre l'allusion à l'exposition du jubilé qui venait de s'ouvrir, un rappel des mots : *Meissen* (une porcelaine de Saxe [de *Meissen*] qui représente un oiseau), *Miss* (l'Anglaise de ses cousins était partie pour *Olmütz*), *mies* = dégoût, mot de jargon juif employé par plaisanterie. Une longue chaîne de pensées et d'associations partait de chacune des syllabes de ce mastic.

III. Un jeune homme, chez qui un ami a sonné, le soir tard, pour déposer une carte de visite, rêve, dans la nuit suivante : *Un homme d'affaires demeure tard, le soir, pour installer un téléphone d'appartement. Après son départ, la sonnerie ne résonne pas d'une manière continue, mais à petits coups séparés seulement. Le domestique retourne chercher l'homme ; celui-ci dit : « Il est bien curieux que des gens, ordinairement TUTELREIN, ne sachent pas se tirer d'affaire en pareil cas. »*

Comme on le voit, le prétexte du rêve est indifférent et n'en recouvre qu'un élément. D'ailleurs nous n'avons pu l'interpréter que quand nous l'avons rapproché d'un des événements antérieurs de la vie du rêveur, indifférent en soi, mais auquel son imagination prêtait de l'importance. Lorsqu'il était enfant et qu'il habitait chez son père, il avait un jour, comme il était à moitié endormi, renversé un verre d'eau par terre, de sorte que le fil téléphonique

avait été mouillé et que sa sonnerie incessante avant dérangé le père, qui dormait. La sonnerie continuelle correspond à la grande humidité, les quelques coups représentent la chute des gouttes. Le mot « *tutelrein* » peut s'interpréter dans trois sens : *Tutel* signifie tutelle ; *Tutel* (ou *Tuttel*) est une manière vulgaire de désigner la poitrine de la femme ; le mot *rein* (propre), si on le joint à une partie de *Zimmerteleson*, donne *zimmerrein* (« propre dans une chambre ») : le chien dressé à être propre dans la maison, ce qui rappelle le plancher mouillé de la chambre et assone d'autre part avec le nom d'un des parents du rêveur.¹⁰
 (...)

II. — LE TRAVAIL DE DÉPLACEMENT

[Retour à la table des matières](#)

En rassemblant des exemples de condensation dans le rêve, nous avons remarqué que les éléments qui nous paraissaient essentiels pour le contenu ne jouaient dans les pensées du rêve qu'un rôle très effacé. Inversement, ce qui est visiblement l'essentiel des pensées du rêve n'est parfois pas du tout représenté

¹⁰ Cette chimie (fragmentation et réunion de syllabes) sert, quand nous sommes éveillés, à jouer sur les mots. « Quelle est la façon la plus économique d'obtenir de l'argent (*Silber*) ? Vous descendez une avenue de peupliers blancs (*Silberpappeln*) et réclamez le silence. Le bavardage (*Pappeln*) cesse et vous obtenez l'argent. » Celui qui le premier lut et critiqua ce volume m'a fait une objection que d'autres me feront encore sans doute : « le rêveur paraît souvent trop spirituel ». C'est vrai, mais l'objection ne porterait que s'il s'agissait de celui qui interprète le songe. Quand je suis éveillé, je ne peux passer pour spirituel ; si mes rêves le sont, cela ne dépend pas de moi, mais des circonstances particulières dans lesquelles le rêve est élaboré. Ceci est d'ailleurs étroitement lié à la théorie du spirituel et du comique. Le rêve est spirituel, parce que le chemin le plus direct et le plus proche pour exprimer sa pensée lui est fermé. Il l'est par force. Le lecteur a pu s'apercevoir que les rêves de mes malades donnent une impression d'esprit (de jeux d'esprit) au moins autant que les miens. — Les reproches faits à ce propos m'ont amené à comparer la technique des jeux d'esprit avec le travail du rêve. Cf. *Der Witz und seine Beziehung zum Unbewussten*, 1905 (*Ges. Werke*, Bd. VI).

dans celui-ci. Le rêve est *autrement centré*, son contenu est rangé autour d'éléments autres que les pensées du rêve. Ainsi, dans le rêve de la monographie botanique, le centre est visiblement le mot « botanique » ; les pensées du rêve tournent autour des difficultés et des conflits entre collègues, puis autour de l'idée que je sacrifie trop à mes fantaisies; dans tout cela nulle place pour l'élément « botanique », à moins qu'il n'y soit lié d'une manière lâche par contraste parce que la botanique ne fut jamais une de mes études de prédilection. Dans le rêve de mon malade au sujet de Sapho, le fait de monter puis de descendre, d'être en haut puis en bas, paraît central ; or le rêve a trait au danger que présentent les relations sexuelles avec des personnes de basses classes, de sorte qu'un seul des éléments des pensées est entré dans le contenu du rêve, et il y a pris un développement démesuré. De même, dans le rêve des hannetons, qui roule autour des rapports entre les relations sexuelles et la cruauté, s'il est vrai que l'idée de cruauté apparaît dans le rêve, elle y est présentée tout autrement et rien ne rappelle la sexualité. Dépouillée de son contexte, elle apparaît sous un aspect tout différent. De même encore, dans le rêve de l'oncle, la barbe blonde, qui en est le centre, ne paraît avoir aucune relation avec le désir de grandeur qui nous a paru être le fond des pensées de ce rêve. De tels rêves donnent à bon droit l'impression d'un *déplacement*. Par contre, le rêve de l'injection faite à Irma nous montre que les divers éléments peuvent en certains cas conserver dans le contenu la place qu'ils avaient dans les pensées. Cette relation nouvelle et en apparence capricieuse entre les pensées du rêve et son contenu nous étonne d'abord. Quand un processus psychique de la vie normale nous montre une représentation qui, mise en relief, a pris pour la conscience une vivacité particulière, nous supposons que la représentation victorieuse a une valeur psychique particulière, qu'elle a suscité un certain intérêt. Nous constatons que cette valeur des divers éléments des pensées du rêve ne persiste pas lors de la formation du rêve. Nous savons bien quels sont les éléments essentiels, nous le savons d'une manière immédiate. Or, lors de la formation du rêve, ces éléments, chargés d'un intérêt intense, peuvent être traités comme s'ils n'avaient qu'une faible valeur, et d'autres, peu importants dans les pensées du rêve, prennent leur place. Il semble

d'abord que l'intensité psychique¹¹ des diverses représentations ne joue aucun rôle pour leur choix dans le rêve et que joue uniquement la complexité de leur détermination. On pourrait supposer que ce qui apparaît dans le rêve n'est pas ce qui était important dans les pensées du rêve, mais plutôt ce qui y était souvent répété. Cette hypothèse ne nous avance guère, car il est difficile d'admettre que les deux facteurs : répétition fréquente et valeur propre des éléments, puissent agir en sens différents lors du choix des éléments du rêve. Il semble que les représentations les plus importantes dans les pensées du rêve doivent être aussi celles qui y reviennent le plus souvent, puisque les diverses pensées du rêve doivent rayonner de là comme d'un centre commun. Et cependant le rêve peut repousser ces éléments à la fois pourvus d'un accent intense et soutenus de toutes parts, et englober d'autres facteurs qui n'auront que cette dernière propriété.

Il faut, pour résoudre cette difficulté, recourir à une autre notion, qui est apparue comme nous examinions la surdétermination du contenu du rêve. Peut-être le lecteur a-t-il déjà pensé que cette surdétermination des éléments du rêve n'était pas une trouvaille fort importante et que cela allait de soi. L'analyse part des éléments du rêve et souligne tout ce qui peut s'y rattacher ; il n'est pas étonnant dès lors que, dans le matériel de pensées ainsi obtenu, ces mêmes éléments se retrouvent très fréquemment. Je ne peux accepter l'objection sous cette forme, mais je ferai une remarque à certains égards analogue. Parmi les pensées que l'analyse révèle, il s'en trouve beaucoup qui sont assez éloignées du noyau du rêve et qui nous font l'effet d'interpolations habiles et opportunes. On peut aisément découvrir pourquoi elles sont là : elles représentent la liaison (souvent forcée et cherchée) entre le contenu du rêve et les pensées du rêve. Si l'on retranchait ces éléments de l'analyse, ce n'est pas seulement la surdétermination qui manquerait, mais parfois même une détermination suffisante. Nous devons donc conclure que la détermination multiple qui décide du choix pour être inclus dans le rêve n'est pas toujours un facteur primaire de la formation du rê-

¹¹ Il faut évidemment distinguer l'intensité, la valeur, l'intérêt psychique d'une représentation de l'intensité sensorielle, intensité de l'objet représenté.

ve, mais souvent le résultat secondaire d'un pouvoir psychique encore inconnu. Elle doit cependant agir sur l'entrée des différents éléments dans le rêve, car, dans les cas où elle n'apparaît pas directement à partir du matériel du rêve, il faut un certain effort pour en venir à bout.

On est ainsi conduit à penser que, dans le travail du rêve, se manifeste un pouvoir psychique qui, d'une part, dépouille des éléments de *haute* valeur psychique de leur intensité, et, d'autre part, *grâce à la surdétermination*, donne une valeur plus grande à des éléments de moindre importance, de sorte que ceux-ci peuvent pénétrer dans le rêve. On peut dès lors comprendre la différence entre le texte du contenu du rêve et celui de ses pensées ; il y a eu, lors de la formation du rêve, *transfert et déplacement des intensités psychiques* des différents éléments. Ce processus est la partie essentielle du travail du rêve. Il peut être appelé processus de *déplacement*. Le *déplacement* et la *condensation* sont les deux grandes opérations auxquelles nous devons essentiellement la forme de nos rêves.

On reconnaîtra facilement la force psychique dont l'action se manifeste ainsi dans des faits de déplacement. Par la vertu de ce déplacement, le contenu du rêve ne ressemble plus au noyau des pensées du rêve et le rêve ne restitue plus qu'une déformation du désir qui est dans l'inconscient. Or nous connaissons déjà la déformation et nous savons qu'elle est l'œuvre de la censure qu'exerce une des instances psychiques sur l'autre instance. Le déplacement est donc l'un des procédés essentiels de la déformation. *Is fecit cui profuit*. Nous pouvons alors affirmer que le déplacement a lieu sous l'influence de la même censure, la censure de défense endopsychique. ¹² Nous rechercherons plus tard quel est le rôle et

¹² Puisque je dis que le noyau de ma théorie du rêve repose sur ce que j'ai fait dériver de la censure, le déplacement, j'insérerai ici la dernière partie d'une histoire de *Phantasien eines Realisten* de LYNKEUS (Vienne, 2^e éd., 1900). J'y ai retrouvé cette caractéristique essentielle de ma théorie.

Le titre de l'histoire est « Rêver comme on est éveillé ». A propos d'un homme qui a ce caractère remarquable, il ne rêve jamais d'absurdités...

« Ce don splendide que tu possèdes de rêver comme si tu étais éveillé est une conséquence de tes qualités, de ta bonté, de ton sens de la justice,

quelle est la hiérarchie de ces divers facteurs : déplacement, condensation, surdétermination. Contentons-nous de noter ici une nouvelle condition à laquelle doivent satisfaire les éléments qui parviennent dans le rêve : *il faut qu'ils aient échappé à la censure*. Sachons aussi dès maintenant que le déplacement est un fait indubitable et dont il faut tenir le plus grand compte.

III. — LES PROCÉDÉS DE FIGURATION DU RÊVE

[Retour à la table des matières](#)

Il est maintenant établi que la condensation et le déplacement sont les deux facteurs essentiels qui transforment le matériel des pensées latentes du rêve en son contenu manifeste ; la suite de cette recherche nous amènera à trouver deux autres conditions qui ont, sur le choix du matériel du rêve, une influence indubita-

de ton amour de la vérité. C'est la sérénité morale qui me permet de te comprendre parfaitement.

Mais lorsque je réfléchis bien, répondit l'autre, je crois que presque tous les hommes sont faits comme moi et que personne ne fait jamais de rêves insensés. Chaque rêve que l'on peut se rappeler assez clairement pour pouvoir le décrire — c'est-à-dire chaque rêve qui n'est pas un rêve dû à la fièvre — a forcément un sens et il ne peut en être autrement. En effet, des choses qui seraient contradictoires ne pourraient se grouper en un tout. La confusion du temps et de l'espace n'affecte pas le vrai contenu du rêve, car ils n'ont sûrement pas de signification pour son essence réelle. Nous agissons souvent de même à l'état de veille. Il suffit de penser aux contes de fées et à toutes les créations imaginaires, qui sont pleins de signification et dont nul homme intelligent ne pourrait dire : "C'est absurde parce que c'est impossible."

Si seulement on savait toujours interpréter les rêves à bon escient, comme tu viens de le faire pour le mien », rétorqua son ami.

« Ce n'est certes pas aisé, mais il suffit d'un peu d'attention de la part du rêveur lui-même pour réussir. — Pourquoi n'y parvient-on pas toujours ? Chez vous, il semble qu'il y a toujours quelque chose de caché dans vos rêves, quelque chose d'impudique, une certaine qualité secrète de vos êtres qu'il est difficile de concevoir. Pour cette raison, vos rêves paraissent si souvent dépourvus de signification et même absurdes. Mais, au fond, il n'en est pas du tout ainsi, il ne peut absolument pas en être ainsi, car qu'il veille ou qu'il rêve, il s'agit toujours du même homme. »

ble. Mais je voudrais d'abord, au risque de paraître m'arrêter en route, jeter un premier regard sur le processus de l'interprétation. Je sais bien quel serait le mode de démonstration le plus clair et le plus décisif : choisir un rêve modèle, en développer l'interprétation (comme je l'ai fait, chap. II, pour le rêve de l'injection faite à Irma), puis réunir les pensées du rêve ainsi découvertes grâce à elles et reconstruire le processus qui a été celui de la formation du rêve ; j'aurais ainsi complété l'analyse par la synthèse. J'ai fait fréquemment ce travail pour mon instruction personnelle, mais je ne saurais l'entreprendre ici, parce que, ainsi qu'on peut se le représenter aisément, je ne saurais user avec ce sans-gêne du matériel psychique nécessaire pour cette démonstration. Ces égards ne nous gênent pas pour l'analyse du rêve, car elle peut demeurer incomplète et garder toutefois sa valeur ; il suffit qu'elle nous ait fait pénétrer jusqu'à un certain point dans le tissu du rêve. Mais la synthèse, pour être probante, devrait être complète. Je ne pourrais donner la synthèse complète que des rêves de personnes que les lecteurs ne connaîtraient point. Comme je n'ai à ma disposition, en vue de ce travail, que des rêves de mes malades, des névropathes, il faut que j'attende encore. Je ne pourrai le faire que lorsque j'aurai poussé, ailleurs, mon explication psychologique des névroses assez loin pour qu'elle vienne rejoindre le thème traité ici. ¹³

Mes tentatives pour reconstruire synthétiquement les rêves, en partant des pensées du rêve, m'ont appris que le matériel ainsi trouvé lors de l'interprétation était de valeurs très différentes. Les pensées essentielles du rêve, qui seraient le rêve lui-même s'il n'y avait point de censure, en forment une partie. On tient ordinairement peu compte du reste.

Rien ne permet d'affirmer que toutes les pensées qui forment ce reste prennent part à la construction du rêve. Mais on pourrait

¹³ Depuis la parution de la première édition de ce livre, j'ai donné une analyse et une synthèse complètes de deux rêves dans *Bruchstück einer Hysterianalyse*, 1905, *Ges. Werke*, Bd. V. L'interprétation la plus complète d'un rêve un peu prolongé est celle qu'a donnée O. RANK (*Ein Traum der sich selbst deutet*).

penser que certaines d'entre elles se rattachent à des faits postérieurs au rêve, apparus entre le moment du rêve et l'interprétation. On doit ranger ici toutes les voies de liaisons qui nous conduisent du contenu manifeste du rêve à ses pensées latentes, mais aussi toutes les associations d'idées par contiguïté et par ressemblance qui, pendant le travail d'interprétation, nous permettent de retrouver ces voies de liaisons.

En ce moment, nous nous attachons seulement aux pensées essentielles du rêve. Celles-ci se révèlent ordinairement comme un complexe de pensées et de souvenirs, construit d'une manière très compliquée et présentant toutes les propriétés des suites d'idées que nous connaissons pendant la veille. Souvent nous avons affaire à des pensées issues de plusieurs centres, mais même ces sortes de pensées ont des points de contact ; presque toujours une suite de pensées nettement dirigée dans un sens a près d'elle son contraire, lié à elle en vertu d'une association par contraste.

Les différents éléments de cette construction complexe sont les uns à l'égard des autres dans les relations logiques les plus variées. Il y a des pensées de premier plan et des pensées d'arrière-plan, des digressions et des éclaircissements, des conditions, des démonstrations et des oppositions. On peut se demander ce que deviennent ces liens logiques, qui avaient d'abord formé toute la charpente, quand cette masse de pensées du rêve subit la pression du travail du rêve et que ses fragments sont tordus, morcelés, réunis comme des glaces flottantes. Quelle forme peuvent prendre dans le rêve les « quand », « parce que », « de même que », « bien que », « ceci ou cela », et toutes les autres conjonctions sans lesquelles nous ne saurions comprendre une phrase ni un discours ?

Il faut bien dire tout d'abord que le rêve n'a aucun moyen de représenter ces relations logiques entre les pensées qui le composent. Il laisse là toutes ces conjonctions et ne travaille que sur le contenu effectif des pensées du rêve. C'est à l'interprétation de rétablir les liens supprimés par ce travail.

Ce défaut d'expression est lié à la nature du matériel psychique dont le rêve dispose. Les arts plastiques, peinture et sculpture, comparés à la poésie, qui peut, elle, se servir de la parole, se trouvent dans une situation analogue : là aussi le défaut d'expression est dû à la nature de la matière utilisée par ces deux arts, dans leur effort d'exprimer quelque chose. Autrefois, alors que la peinture n'avait pas encore trouvé ses lois d'expression propre, elle s'efforçait de remédier à ce handicap ; le peintre plaçait devant la bouche des individus qu'il représentait des banderoles sur lesquelles il écrivait les paroles qu'il désespérait de faire comprendre.

Peut-être va-t-on m'objecter que le rêve ne renonce nullement à représenter les relations logiques, qu'il y a des rêves où s'accomplissent les opérations intellectuelles les plus compliquées, où on établit une opinion, où on la contredit, où on se livre à des jeux d'esprit, où on compare, exactement comme pendant la veille. Mais l'apparence nous trompe ici encore ; quand on interprète ces rêves, on apprend que tout ceci *est matériel du rêve et non représentation d'un travail intellectuel dans le rêve*. Ce qui nous est fourni par la pseudo-pensée du rêve, ce sont les pensées mêmes qui ont provoqué le rêve, c'est-à-dire leur *contenu*, et *non leurs relations mutuelles*, relations qui sont vraiment toute la pensée. J'en donnerai des exemples. Il est en tout cas aisé de constater que tous les discours qui apparaissent dans le rêve et qui sont expressément désignés comme tels reproduisent sans aucun changement ou avec très peu de modifications des discours qui se trouvent aussi dans les souvenirs du matériel du rêve. Le discours n'est souvent qu'une allusion à un événement contenu dans les pensées du rêve ; le sens du rêve est tout autre.

Je reconnais d'ailleurs que l'on peut trouver dans la formation du rêve un travail de pensée critique qui n'est pas la reproduction simple du matériel des pensées du rêve. J'expliquerai son influence un peu plus loin. On verra alors que ce travail de pensée est suscité non point par les pensées du rêve, mais par le rêve qui en un sens est déjà achevé.

Nous considérerons provisoirement donc que les relations logiques entre les pensées du rêve ne sont pas représentées spécialement. Quand il y a par exemple une contradiction dans le rêve, ce peut être ou une contradiction à l'égard du rêve ou une contradiction venant du contenu d'une des pensées du rêve ; cette contradiction ne peut correspondre à une contradiction *entre* les pensées du rêve que d'une manière tout à fait indirecte.

Mais, de même que la peinture a fini par trouver le moyen d'exprimer autrement que par des banderoles les intentions des personnages qu'elle représentait (tendresse, menace, avertissement, etc.), le rêve parvient à faire ressortir quelques-unes des relations logiques entre ses pensées en modifiant d'une manière convenable leur figuration. On peut constater que les divers rêves vont plus ou moins loin à cet égard ; les uns ne tiennent aucun compte de la construction logique de leur matériel, d'autres s'efforcent de la présenter aussi complète que possible. Le rêve s'éloigne ainsi plus ou moins du thème sur lequel il brode. Il en est de même à l'égard de la construction temporelle des pensées du rêve, quand une construction de cette espèce existe dans l'inconscient (comme par exemple dans le rêve de l'injection faite à Irma).

Je vais essayer de montrer successivement les moyens dont le travail du rêve dispose pour indiquer ces relations entre les pensées du rêve si difficiles à représenter.

Tout d'abord le rêve exprime la relation qui existe à coup sûr entre tous les fragments de ses pensées en unissant ces éléments en un seul tout, tableau ou suite d'événements. Il présente les *relations logiques* comme *simultanées* ; exactement comme le peintre qui réunit en une École d'Athènes ou en un Parnasse tous les philosophes ou tous les poètes, alors qu'ils ne se sont jamais trouvés ensemble dans ces conditions : ils forment pour la pensée une communauté de cette sorte.

Le rêve a, même dans le détail, cette forme de représentation. Chaque fois qu'il rapproche deux éléments, il garantit par là même qu'il y a un rapport particulièrement étroit entre ce qui leur correspond dans les pensées du rêve. Il en est de cela comme de notre écri-

ture, *ab* indique une seule syllabe, *a* et *b* séparés par un espace nous laissent comprendre que *a* est la dernière lettre d'un mot, *b* la première d'un autre. Ainsi ces combinaisons ne se forment pas à partir d'éléments quelconques et parfaitement disparates de son matériel mais d'éléments qui, dans les pensées du rêve, se trouvaient étroitement unis.

Les *relations causales* sont représentées dans le rêve par deux procédés qui sont au fond le même procédé. Quand les pensées du rêve s'expriment ainsi : telle chose étant ainsi, telle autre devait arriver, la proposition subordonnée apparaît comme rêve-prologue et la proposition principale s'y ajoute ensuite comme rêve principal. Si mon interprétation est juste, la succession dans le temps peut être aussi renversée ; la proposition principale correspond toujours à la partie du rêve la plus développée.

Un bel exemple de cette représentation de la causalité m'a été fourni un jour par une de mes malades : je donne plus loin (p. 370) ce rêve tout entier ; il se composait d'un court prologue et d'un rêve principal, long mais fort bien centré, qu'on pourrait intituler : « *A travers les fleurs* ».

Le prologue se présente ainsi : *Elle va à la cuisine pour parler aux deux bonnes et les gronde de n'avoir pas encore fini de casser la croûte (« mit dem bissl Essen »). A cette occasion, elle voit renversés une quantité d'ustensiles de cuisine entassés pour qu'ils s'égouttent. Les deux servantes vont chercher de l'eau ; il faut pour cela qu'elles entrent dans une sorte de fleuve qui monte jusqu'à la maison ou tout au moins jusqu'à la cour.*

Puis vient le rêve principal qui commence de la manière suivante : *Elle descend de très haut à travers des barrières de forme bizarre et elle se réjouit à cette occasion de ce que sa robe ne s'accroche nulle part, etc.* Le rêve-prologue a trait à la maison paternelle de cette dame. Elle a souvent entendu sa mère dire ces mêmes mots à la cuisine. L'amoncellement d'ustensiles provient d'une petite boutique d'ustensiles de cuisine qui se trouvait au rez-de-chaussée à la maison. La seconde partie du rêve

contient une allusion à son père qui s'occupait beaucoup des domestiques, et qui, lors d'une inondation - la maison était au bord du fleuve —, contracta une maladie mortelle. La pensée qui se cache derrière ce premier rêve est donc : « Parce que je suis née dans cette maison et que je m'y suis trouvée dans des circonstances aussi médiocres et aussi désagréables... » Le rêve principal reprend ces mêmes pensées et leur donne, accomplissant un désir, une forme nouvelle : « Je suis de haute extraction. » Le sens est donc : « Ma vie est ce qu'elle est parce que mon origine fut basse. »

Il ne me semble pas que la division du rêve en deux parties inégales indique toujours un rapport causal entre les pensées de ces deux parties. Il semble souvent que le même matériel soit représenté dans le rêve de deux points de vue différents. C'est le cas pour la série de rêves, qui se déroule au cours d'une nuit et s'achève par une pollution ; le besoin somatique s'exprime d'une manière progressive, de plus en plus claire. Il peut aussi arriver que les deux rêves partent de foyers différents et que leurs contenus se recoupent de façon que ce qui est centre dans l'un ne soit plus qu'indication dans l'autre et inversement. Toutefois, dans un certain nombre de rêves, la diversion en rêve-prologue, court, et rêve principal, long, indique bien une relation causale.

Le rêve dispose d'un autre procédé, exigeant un matériel moins étendu, pour indiquer la relation causale : c'est la transformation d'une image du rêve en une autre, qu'il s'agisse d'une personne ou d'une chose. La relation ne peut être affirmée que quand nous assistons à cette transformation ; non lorsque nous remarquons seulement qu'une personne a pris la place d'une autre. Ainsi que je l'ai dit plus haut, les deux procédés reviennent au même ; dans les deux cas, la *causation* est représentée par une *succession* : soit succession de rêves, soit transformation immédiate d'une image en une autre. Dans la plupart des cas d'ailleurs, la relation causale n'est pas indiquée du tout, elle est cachée par la succession des éléments, qui se produit inévitablement dans le processus du rêve.

Le rêve ne peut, en aucune façon, exprimer *l'alternative* « ou bien, ou bien » ; il en réunit les membres dans une suite, comme équivalents. Le rêve de l'injection faite à Irma en donne un exemple. La pensée latente est évidemment : Je ne suis pas responsable de la persistance des souffrances d'Irma ; la faute en est *ou bien* à sa résistance à la solution, *ou bien* au fait qu'elle vit dans de mauvaises conditions sexuelles, que je ne peux transformer, *ou bien* même au fait que ses douleurs ne sont pas de nature hystérique, mais organique. Le rêve présente toutes ces possibilités, bien qu'elles s'excluent presque mutuellement, et y ajoute d'ailleurs une quatrième solution qui reflète mon désir profond. C'est après l'interprétation que j'ai pu substituer l'alternative à la succession dans les pensées du rêve.

Dans les cas où, en racontant le rêve, on a tendance à employer l'expression : « ou bien ou bien » : « c'était un jardin ou bien une chambre », cela ne signifie point que la pensée du rêve présentait une alternative ; il y a eu là un « et », une simple succession. Le « ou bien ou bien » nous sert le plus souvent à exprimer l'aspect confus d'un élément du rêve, confusion qui peut encore être éclaircie. La règle de l'interprétation doit être en pareil cas la suivante : mettre sur le même plan les deux membres de l'apparente alternative et les unir par la conjonction « et ». Par exemple, je rêve, après avoir longtemps cherché en vain l'adresse d'un de mes amis qui habite en Italie, que je reçois un télégramme portant cette adresse. Je la vois, en caractères bleus, sur le papier ordinairement employé. Le premier mot est indistinct,

peut-être *via*
ou bien *villa*,
le second est clair : *sezerno*,
ou aussi (*casa*)

Le second mot, qui a bien une consonance italienne et qui, de plus, rappelle nos conversations au sujet d'étymologies, exprime mon déplaisir parce qu'il m'a si longtemps *caché* son séjour là-bas. À l'analyse, chacun des mots proposés comme premier apparaît comme le point de départ indépendant et plausible d'une série d'associations d'idées.

La nuit qui précéda l'enterrement de mon père je vis en rêve un placard imprimé, une sorte d'affiche, quelque chose comme le « Défense de fumer » des salles d'attente des gares. On y lisait :

On est prié de fermer les yeux

ou

On est prié de fermer un œil,

ce que j'ai l'habitude d'écrire ainsi :

*On est prié de fermer les yeux
un œil*

Chacune de ces formules a son sens particulier et dirige l'interprétation de manière différente. J'avais choisi le cérémonial le plus simple, sachant ce que mon père pensait de ces sortes de choses; certains membres de la famille m'avaient désapprouvé, objectant le qu'en-dira-t-on. D'où l'expression allemande « fermer un œil » (user d'indulgence). Il est facile ici de comprendre la confusion exprimée par le « ou bien ». Le travail du rêve n'a pu parvenir à trouver un mot unique, mais ambigu, qui représentât les deux pensées ; ainsi, dans son contenu même, les deux idées principales sont déjà séparées.¹⁴ Il arrive parfois qu'une alternative difficile à représenter soit exprimée par la division du rêve en deux parties égales.

La manière dont le rêve exprime les catégories de l'*opposition* et de la *contradiction* est particulièrement frappante : il ne les exprime pas, il paraît ignorer le « non ». Il excelle à réunir les contraires et à les représenter en un seul objet. Le rêve représente souvent aussi un élément quelconque par son désir contraire, de sorte qu'on ne peut savoir si un élément du rêve, susceptible de contradiction, trahit un contenu positif ou négatif dans les pensées du rêve.¹⁵ Dans l'un des rêves dont nous venons de parler

¹⁴ [N. d. T.] : la dualité n'apparaît pas en français où l'on dit « fermer les yeux » dans le sens de : « être indulgent ».

¹⁵ J'ai trouvé dans un travail de K. ABEL : *Der Gegensinn der Urworte*, 1884 (cf. mon analyse in *Jahrbuch f. Psychoanalyse*, II, 1910, *Ces. Werke*, Bd.

(celui dont nous avons interprété la première partie : « parce que j'ai telle origine »), la rêveuse descend à travers des barrières et tient à la main une branche fleurie. Comme elle pense à ce propos à l'ange qui porte un lis lors de l'Annonciation (elle-même s'appelle Marie) et aux jeunes filles vêtues de blanc qui, pour la procession de la Fête-Dieu, passent dans les rues jonchées de branches vertes, le rameau fleuri du rêve est certainement un symbole d'innocence sexuelle. Mais ce rameau est couvert de fleurs rouges qui paraissent être des camélias. Le rêve indique encore qu'à la fin de sa route les fleurs sont en partie effeuillées. Suivent ensuite des allusions assez claires aux périodes menstruelles. Ainsi la même branche portée comme un lis, comme par une jeune fille innocente, contient une allusion à la Dame aux Camélias, qui, comme on le sait, portait toujours un camélia blanc, mais, à ce moment, le remplaçait par un rouge. La même branche de fleurs (« la fleur de la vierge » dans *La Trahison de la meunière* de Goethe) représente donc l'innocence, et aussi le contraire. Dans ce rêve, qui exprime le bonheur d'avoir traversé la vie sans aucune tache, on sent par endroits (lorsque les fleurs s'effeuillent) la suite d'idées opposée : elle est coupable de nombreux péchés contre la pureté sexuelle (surtout dans son enfance). L'analyse du rêve nous permet de distinguer nettement deux suites d'idées : l'une superficielle, consolante, l'autre profonde, réprobatrice, qui sont diamétralement opposées et dont les éléments, de valeur égale mais de sens contraire, sont représentés dans le rêve par les mêmes objets.

Une seule des relations logiques est favorisée par le mécanisme de la formation du rêve. C'est la *ressemblance*, *l'accord*, le *contact*, le « de même que » ; le rêve dispose, pour les représenter, de moyens innombrables (...). Ces « de même que » ou

VIII) un fait, surprenant pour moi, mais confirmé par d'autres linguistes : les langues primitives s'expriment à ce point de vue-là comme le rêve ; elles n'ont au début qu'un mot pour les deux points opposés d'une série de qualités ou d'actions (fort-faible) vieux-jeune, proche-lointain, (lié-séparé). Les termes spéciaux pour indiquer les contraires n'apparaissent que tard, par légère modification du terme primitif. ABEL note que ce fait est constant dans le vieil égyptien et signale qu'on peut en trouver des traces dans les langues sémitiques et indo-européennes.

leurs substituts appartenant au matériel du rêve sont les premières fondations de toute construction de rêve ; et une partie considérable du travail du rêve consiste à en créer de nouveaux parce que ceux dont il dispose ne peuvent, à cause de la censure de la résistance, pénétrer dans le rêve. La tendance à la condensation vient ici aider l'expression de la ressemblance.

La ressemblance, l'accord, la communauté sont habituellement représentés dans le rêve par le rapprochement, la fusion en une unité qui pouvait se trouver déjà dans le matériel du rêve ou qui y est formée. Dans le premier cas on peut dire qu'il y a *identification*, dans le second *formation composite*. L'identification est ordinairement employée quand il s'agit de personnes, la formation composite, quand il s'agit de choses ; toutefois elle peut également s'appliquer à des personnes. Les localités sont souvent traitées comme les personnes.

L'identification se produit de la manière suivante. Une seule des personnes qui forment un ensemble est représentée dans le contenu du rêve, les autres paraissent dans le rêve réprimées par elle. Cette « personne de couverture » apparaît dans toutes les relations et situations des personnes qu'elle recouvre autant que dans les siennes propres. Quand il y a personnalité composite, on trouve dans l'image du rêve des traits particuliers à chaque personne mais qui ne sont pas communs à toutes, si bien que c'est l'union de ces divers traits qui forme une unité nouvelle, une personnalité mélangée. Le mélange lui-même peut être obtenu par divers moyens. La personne du rêve peut porter le nom d'un des individus qu'elle représente — nous *savons* alors, à peu près comme dans la veille, qu'il s'agit de telle ou telle personne —, tandis que les traits sont ceux d'un autre ; ou bien l'image du rêve peut être faite de traits qui dans la réalité sont ceux des deux personnes. La seconde personne peut aussi être représentée par les gestes qu'on lui attribue, les mots qu'on lui fait dire ou les situations où on la place. Dans le dernier cas il n'y a pas grande différence entre l'identification et la formation d'une personne composite. Mais il peut arriver que l'on échoue dans cette formation. Alors la scène a pour acteur une personne, et une autre, ordinairement plus importante, apparaît auprès d'elle et semble n'y point participer. L'auteur

du rêve raconte par exemple : « Ma mère étant également là » (Stekel). Un élément de cette sorte peut être comparé aux déterminants des hiéroglyphes : ils ne sont point prononcés, mais expliquent d'autres signes.

L'élément commun, qui explique l'union des deux personnes ou plus exactement qui la cause, peut être représenté dans le rêve ou manquer. Ordinairement l'identification ou la formation d'une personnalité composite servent précisément à épargner cette représentation. Au lieu de répéter : A ne m'aime pas, B non plus, je forme de A et de B une personnalité composite, ou bien je me représente A dans l'une des attitudes qui ordinairement caractérisent B. La personne ainsi formée m'apparaît en rêve dans quelque circonstance nouvelle, et, comme elle représente aussi bien A que B, je suis en droit d'insérer en ce point de l'interprétation le fait commun à toutes deux : qu'elles ne m'aient pas. C'est de cette façon que l'on atteint souvent des condensations extraordinaires dans le rêve : je peux m'épargner la représentation de circonstances très compliquées en substituant à une personne une autre qui, dans une certaine mesure, se trouve dans les mêmes circonstances. On saisit aisément combien ce mode de représentation par identification peut servir à échapper à la censure due à la résistance et qui impose des conditions de travail si difficiles au rêve. Le motif de la censure peut être précisément dans les représentations qui, dans le matériel, sont liées à l'une des personnes; on trouve une seconde personne qui soutient les mêmes relations avec le matériel du rêve, mais avec une partie seulement de celui-ci. Le fait que les deux personnes sont unies par une circonstance soumise à la censure amène à en créer une troisième, composite et caractérisée par les traits indifférents de part et d'autre. Cette personne composite ou d'identification, étant libre de toute censure, peut désormais figurer dans le rêve. Ainsi, par la condensation, j'ai satisfait aux exigences de la censure.

Quand on trouve dans un rêve la figuration d'un fait qui est commun à deux personnes, cela indique ordinairement qu'il faut chercher autre chose qui est commun aux deux et qui demeure caché parce que la censure en a rendu la figuration impossible. Il s'est produit, si l'on peut dire, un déplacement dans le domaine du com-

mun pour favoriser la figurabilité. Du fait que la personne composite apparaît dans le rêve avec des éléments communs indifférents, je dois conclure que les pensées du rêve renfermaient des éléments communs aussi, mais nullement indifférents.

L'identification ou la formation d'une personnalité composite peuvent donc servir dans le rêve à des buts divers : à la figuration de choses communes aux deux personnes, à la figuration de choses communes *après déplacement*, enfin à la figuration d'une chose commune que l'on ne fait que *désirer*. Le souhait que quelque chose soit commun à deux personnes se confondant souvent avec *l'échange* de l'une contre l'autre, cette dernière relation est aussi exprimée dans le rêve par l'identification. Dans le rêve de l'injection faite à Irma, je désire échanger cette malade contre une autre, je désire donc que l'autre soit ma malade comme celle-ci l'est en ce moment ; le rêve accomplit ce désir en me montrant une personne qui se nomme Irma, mais qui est examinée dans une position qui convenait seulement à l'autre. Un échange analogue est le centre même du rêve de l'oncle : je m'identifie au ministre en traitant et en jugeant mes collègues comme ils l'ont fait.

C'est la personne même du rêveur qui apparaît dans chacun des rêves, je n'ai trouvé aucune exception à cette règle. Le rêve est absolument égoïste (...). Quand je vois surgir dans le rêve non pas mon moi, mais une personne étrangère, je dois supposer que mon moi est caché derrière cette personne grâce à l'identification. Il est sous-entendu. D'autres fois mon moi apparaît dans le rêve et la situation où il se trouve me montre qu'une autre personne se cache derrière lui grâce à l'identification. Il faut alors découvrir par l'interprétation ce qui est commun à cette personne et à moi et le transférer sur moi. Il y a aussi des rêves où mon moi apparaît en compagnie d'autres personnes qui, lorsqu'on résout l'identification, se révèlent être mon moi. Il faut alors, grâce à cette identification, unir des représentations diverses que la censure avait interdites. Ainsi je peux représenter mon moi plusieurs fois dans un même rêve, d'abord d'une manière directe, puis par identification avec d'autres personnes. Avec plusieurs identifications de cette sorte on peut condenser un matériel de pensées

extraordinairement riche.¹⁶ Le fait que le moi du rêveur apparaisse plusieurs fois ou sous plusieurs formes dans le rêve n'est au fond pas plus étonnant que le fait que le moi puisse, dans la pensée consciente, apparaître plusieurs fois ou à des places et dans des relations diverses. Par exemple dans l'expression : « Quand je pense à l'enfant plein de santé que j'étais ! ».

La solution des problèmes que pose l'identification est beaucoup plus aisée pour les noms de localités, parce que notre moi si puissant dans le rêve n'apporte ici aucun trouble. Dans un de mes rêves au sujet de Rome (...) la ville où je me trouve s'appelle Rome, mais je m'étonne du grand nombre d'affiches allemandes qui se trouvent au coin d'une rue. C'est l'accomplissement d'un désir, et je songe aussitôt à Prague; ce désir provient d'une période de ma jeunesse où je fus fort nationaliste allemand. A l'époque de ce rêve je comptais voir à Prague un de mes amis; l'identification de Rome et de Prague prouve une communauté souhaitée ; j'aurais préféré rencontrer mon ami à Rome qu'à Prague, j'aurais voulu échanger Prague contre Rome à cette occasion.

La possibilité de former des images composites est au premier plan des faits qui donnent si souvent au rêve un cachet fantastique ; elles y introduisent, en effet, des éléments qui n'ont jamais pu être objets de perception. Le processus psychique est évidemment le même que celui qui nous fait nous représenter ou dessiner pendant la veille un centaure ou un dragon. La différence est que les créations fantastiques de la veille sont déterminées par l'impression qu'elles sont destinées à faire, tandis que les images composites du rêve sont déterminées par un facteur qui demeure extérieur à leur forme : ce qu'il y a de commun dans la pensée du rêve. La formation composite peut être obtenue dans le rêve de multiples façons. La plus simple est la figuration des qualités d'un objet, accompagnée de la notion qu'elle convient aussi à un autre. Une technique plus compliquée réunit en une image nouvelle les

¹⁶ Quand je ne sais sous quelle personne de mon rêve se dissimule mon moi, j'applique la règle suivante : je recherche celle qui, dans le rêve, éprouve un affect que je ressens dans mon sommeil.

traits de l'un et de l'autre objet et utilise adroitement les ressemblances réelles. Selon le matériel et l'ingéniosité qui a présidé à cet assemblage, la forme nouvelle peut sembler tout à fait absurde ou apparaître comme fantastique. Si les objets qui doivent être condensés en une unité nouvelle sont par trop disparates, le travail du rêve se contente souvent de créer une image complexe dont le noyau est assez net, mais dont les attributions le sont peu. On peut dire que l'unification, en pareil cas, n'est pas réussie; les deux représentations se recouvrent, et il y a une sorte de concurrence entre les images visuelles. Ceci ressemble au dessin que l'on pourrait obtenir si l'on représentait un concept d'après des images de perception individuelle.

Les rêves fourmillent d'images de cette sorte. J'en ai déjà donné quelques exemples ; en voici quelques autres. Dans le rêve (...) qui symbolise la vie de la malade par « la fleur » ou « fanée », le moi du rêve porte un rameau fleuri, qui, ainsi que nous l'avons appris, représentée à la fois l'innocence et la faute. La façon dont les fleurs sont placées sur le rameau rappelle les fleurs du *cerisier*, mais chacune est un *camélia*, de plus l'ensemble donne l'impression de plante *exotique*. La pensée du rêve explique ce qu'il y a de commun dans les éléments de cette image composite. Le rameau fleuri fait allusion aux cadeaux qui devaient incliner ma malade à se montrer gentille et accueillante. On lui donnait des cerises quand elle était enfant, plus tard on lui a donné des camélias ; l'élément exotique est une allusion à un naturaliste, grand voyageur, qui avait voulu conquérir ses bonnes grâces avec un dessin de fleurs. Une autre malade voit en rêve un objet composite qui participe de la cabine de bain au bord de la mer, du w.-c. de village et de la mansarde de maison de ville. Les deux premiers éléments se rapportent tous deux à la nudité des gens et au fait de se déshabiller. On peut conclure de leur liaison avec le troisième que (dans son enfance) une mansarde a été pour elle la scène d'un déshabillage. Un malade rêve un lieu mixte composé de deux endroits où l'on fait une cure et où l'on fait sa cour (*Kur* = cure et cour) : mon cabinet de consultation et le lieu public où il a rencontré sa femme pour la première fois. Une fillette à qui son frère aîné a promis de la régaler de caviar rêve que les jambes de son frère sont *couvertes des perles noires du caviar*. La

« contagion » au sens moral et le souvenir d'une éruption pendant l'enfance, au cours de laquelle ses jambes étaient couvertes de petits points rouges, ont formé avec les perles du caviar une image nouvelle : « ce que son frère lui a donné ». Des parties du corps humain subissent dans ce rêve le sort des objets dans les rêves antérieurs. On trouve dans un rêve communiqué par Ferenczi une image composite faite d'un *médecin* et d'un *cheval*, le tout portant une *chemise de nuit*. On trouva ce qu'il y avait de commun à ces trois images après que l'analyse eut fait reconnaître dans la chemise de nuit une allusion au père de la malade dans une scène de l'enfance de celle-ci. Il s'agissait dans les trois cas d'objets qui avaient éveillé sa curiosité sexuelle. Dans son enfance, elle avait été souvent amenée par sa bonne au haras militaire où elle avait pu satisfaire une curiosité que rien n'arrêtait alors.

J'ai dit précédemment que le rêve n'avait aucun moyen d'exprimer la relation de la contradiction, du contraire, du non. Je vais montrer qu'il n'en est pas absolument ainsi. Un certain nombre de contrastes sont simplement figurés par l'identification, ceux où l'opposition peut être liée à un remplacement, à un échange. Nous l'avons prouvé par des exemples. D'autres contrastes, qui forment dans les pensées du rêve les catégories : *inversement*, *au contraire*, sont figurés dans le rêve d'une manière singulière et quasi spirituelle. Le renversement n'apparaît pas lui-même dans le contenu du rêve, mais il exprime ainsi sa présence dans le contenu du rêve : un élément proche appartenant au contenu déjà formé du rêve est renversé comme après coup. Le processus est plus facile à illustrer qu'à décrire. Dans le beau rêve de « haut et bas » (p. 309), la figuration de la montée dans le rêve est renversée, par rapport à l'image modèle des pensées du rêve : la scène d'introduction de *Sapho* de Daudet; le fardeau du rêve est d'abord lourd, puis léger, tandis que dans cette scène il est léger d'abord, puis toujours plus lourd. De même, le rêve représente en les renversant les rapports de haut et de bas au sujet du frère. Ceci indique une relation de renversement ou de contraste entre deux fragments du matériel des pensées du rêve. Nous avons reconnu son origine : les fantasmes d'enfance du rêveur le représentaient porté par sa nourrice, ce qui était l'inverse de la situation du roman,

où le héros porte sa bien-aimée. Le rêve où je vois Goethe maltraiter M. M... (...) contient un renversement analogue. Il faut rétablir l'ordre véritable avant d'interpréter le rêve. Dans mon rêve, Goethe a attaqué un jeune homme. M. M... ; en réalité, le contenu des pensées du rêve est qu'un homme considérable, mon ami, a été attaqué par un jeune auteur inconnu. Dans mon rêve, je compte à partir de l'année de la mort de Goethe ; en réalité, mon calcul part de l'année de naissance du paralytique général. La pensée qui paraît ordonner le matériel du rêve s'oppose à l'idée qu'on puisse traiter Goethe comme un fou. Au contraire, dit le rêve, si tu ne comprends pas le livre, c'est toi qui es faible d'esprit et non l'auteur. Dans tous ces rêves où la situation est retournée, il me semble de plus qu'il y a comme une allusion à l'expression méprisante : tourner le dos à quelqu'un (voir le renversement dans le cas du frère du rêve de *Sapho*). Il est, de plus, à remarquer que souvent cette attitude est utilisée par des rêves qui témoignent de tendances homosexuelles refoulées.

Le renversement, la transformation dans le contraire est d'ailleurs un des moyens que le travail du rêve emploie le plus souvent et le plus volontiers. Cela sert d'abord à l'accomplissement d'un désir en dépit d'un élément déterminé des pensées du rêve. Souvent nous réagissons contre des souvenirs pénibles en disant : « Si seulement c'avait été le contraire ! »

Mais le rôle de renversement est particulièrement intéressant quand il sert la censure. Il donne à la représentation un degré de déformation tel qu'à première vue le rêve paraît tout à fait inintelligible. C'est pourquoi, lorsqu'un rêve refuse obstinément de se laisser interpréter, il faut toujours essayer de renverser certaines parties de son contenu manifeste ; il est fréquent que tout s'éclaire alors.

Il ne faut pas négliger non plus le renversement dans le temps. Il est fréquent que la déformation du rêve agisse comme suit. L'issue de l'incident ou la conclusion du raisonnement est l'introduction du rêve, et l'on trouve à la fin de celui-ci les prémisses du raisonnement ou la cause de l'incident. L'interprétation des rêves

paraît impossible à ceux qui ne saisissent pas cette technique particulière ¹⁷.

Fréquemment on ne trouve le sens du rêve que lorsqu'on a fait subir à son contenu plusieurs renversements en divers sens. Par exemple, dans le rêve d'un jeune obsédé, le souvenir du désir, qu'il eut étant enfant, de la mort de son père très redouté se cache derrière les mots suivants : « *Son père se fâche contre M parce qu'il rentre si tard à la maison.* » Mais la concordance établie entre la cure psychanalytique et les idées du rêveur prouve que la suite est : « *Il en veut à son père et trouve que celui-ci revient toujours trop tôt à la maison.* » Il aurait préféré que son père ne revînt pas du tout à la maison, ce qui est la même chose que souhaiter sa mort (...). En fait, le rêveur, alors qu'il était petit garçon, avait, pendant une longue absence de son père, commis un acte d'agression sexuelle vis-à-vis d'une personne qui lui avait dit : « Attends un peu que ton père revienne ! »

Pour poursuivre l'étude des relations entre le contenu du rêve et ses pensées, le mieux sera maintenant de partir du rêve lui-même et de se demander ce que signifient certains caractères formels de sa figuration dans leur relation avec ses pensées. Au nombre de ces caractères se trouvent d'abord les différences d'intensité sensible des diverses images et les différences de netteté des diverses parties du rêve ou de rêves entiers comparés les uns aux autres.

¹⁷ La crise hystérique emploie souvent cette même technique pour tromper ses spectateurs. Par exemple, une jeune fille hystérique voulait représenter dans sa crise un petit roman qu'elle avait élaboré dans son inconscient après une rencontre en métro. Son voisin, attiré par la beauté de son pied, l'interrompait dans sa lecture, elle l'accompagnait, et il s'ensuivait une violente scène d'amour. Sa crise commence par la représentation de cette scène : frémissement de tout son corps, mouvements des lèvres pour le baiser, bras croisés pour embrasser, puis elle passe dans une autre pièce, s'assied sur une chaise, relève sa robe de manière à montrer son pied, fait comme si elle lisait, me parle (c'est-à-dire me répond). Cf. la remarque d'ARTÉMI-DORE : « Quand on veut expliquer un rêve, il faut d'abord le suivre du commencement à la fin, puis de la fin au commencement... »

Les différences d'intensité entre les images forment une large gamme, depuis des impressions si précises que, sans plus de preuves, nous leur attribuons une intensité supérieure à celle de la réalité, jusqu'à une confusion irritante que l'on dit être caractéristique du rêve parce qu'elle ne saurait être comparée exactement à aucun des degrés de l'indistinction que nous pouvons être amenés à percevoir dans la réalité. De plus, nous disons ordinairement que l'impression reçue d'un objet indistinct dans le rêve est « fugitive », tandis que nous pensons que les images de rêve plus distinctes ont été perçues plus longtemps. Il faut se demander ce qui, dans les éléments du rêve, provoque ces différences de vivacité des diverses parties du contenu.

Écartons d'abord quelques hypothèses qui se présentent presque inévitablement. Étant donné que des sensations réelles, éprouvées pendant le sommeil, peuvent appartenir au matériel du rêve, on pourrait trouver vraisemblable que tel ou tel de ces éléments, dérivé de ces sensations, fût marqué dans le contenu du rêve par une intensité particulière, ou, inversement, que ce qui est très intense dans le rêve pût être rapporté à ces sensations réelles. Mon expérience n'a jamais confirmé cette supposition. Il est inexact que les éléments du rêve qui proviennent d'impressions réelles ressenties pendant le sommeil (de stimuli nerveux) se distinguent des autres par leur vivacité. Le facteur de réalité n'a aucune valeur pour la détermination de l'intensité des images du rêve.

On pourrait aussi supposer que l'intensité sensible (la vivacité) des diverses images du rêve est en rapport avec l'intensité psychique des éléments correspondants dans les pensées du rêve. Ici l'intensité se confondrait avec la valeur psychique, les éléments les plus intenses ne seraient autres que les plus caractéristiques, ceux qui forment le centre des pensées du rêve. Mais nous savons que ce sont précisément ces éléments qui, à cause de la censure, n'entrent généralement pas dans le contenu du rêve. Les plus proches rejetons qui les représentent ne pourraient-ils cependant avoir, dans le rêve, un haut degré d'intensité, sans être le centre de la figuration ? La comparaison du rêve et du matériel du rêve dé-

truit cette hypothèse. Il n'y a aucun rapport entre l'intensité des éléments de part et d'autre ; il y a entre le matériel du rêve et le rêve lui-même une complète « *transvaluation de toutes les valeurs psychiques* ». Souvent ce n'est que dans un élément à peine apparu et recouvert par des images plus fortes que l'on peut découvrir un rejeton direct de ce qui dominait les pensées du rêve.

L'intensité des éléments du rêve est déterminée d'une autre manière : elle l'est par deux facteurs indépendants. On voit aisément que les éléments par lesquels s'exprime l'accomplissement du désir sont représentés d'une façon particulièrement intense. L'analyse nous apprend, de plus, que c'est des éléments les plus vifs du rêve que part le plus grand nombre de suites d'idées, que les plus vifs sont en même temps les mieux déterminés. Nous ne changerons point le sens de tout ceci en formulant de la manière suivante le principe que nous venons de découvrir empiriquement : l'intensité la plus grande porte sur les éléments du rêve dont la formation a exigé le plus grand travail de condensation. Nous pouvons donc penser que cette dernière condition et celle de l'accomplissement du désir seront exprimées en une seule formule.

Je voudrais éviter toute confusion entre le problème que je traite actuellement : les causes de la plus ou moins grande intensité ou netteté des divers éléments du rêve, et un autre problème qui porte sur les différences de netteté entre des rêves entiers ou des fragments de rêves. Dans le premier cas, le contraire de net est vague, dans le second : confus. Sans doute les deux gammes de qualités ascendantes et descendantes vont-elles généralement de pair. Un fragment de rêve qui nous paraît clair contient ordinairement un grand nombre d'éléments intenses, au contraire un rêve obscur en contient peu. Cependant le problème de la gamme qui va de la clarté apparente à la confusion incompréhensible est beaucoup plus complexe que celui des variations de vivacité des éléments du rêve ; pour des motifs que nous exposerons plus tard, il ne saurait encore être traité ici. Dans certains cas, on remarque, non sans surprise, que l'impression de clarté ou d'indistinct laissée par le rêve ne signifie rien quant à sa texture, mais provient de son matériel et en est une partie constitutive. Je me rappelle un rêve qui, au réveil, m'avait paru si bien construit, clair et complet que,

encore sous l'ivresse du sommeil, je projetais de créer une nouvelle catégorie de rêves qui ne serait pas soumise au mécanisme de la condensation et du déplacement, mais serait qualifiée de « fantasme pendant le sommeil ». Un examen plus attentif découvrit dans ce rêve d'espèce rare les mêmes déchirures et les mêmes incohérences que dans les autres; je dus laisser là les fantasmes pendant le sommeil. ¹⁸ Le contenu du rêve était que je présentais à mon ami une théorie difficile et longtemps cherchée de la bisexualité. La force avec laquelle le rêve accomplit les désirs faisait que cette théorie (non exposée d'ailleurs dans le rêve) paraissait claire et sans lacunes. Ce que j'avais considéré comme un jugement porté sur le rêve achevé était donc une partie, à la vérité la partie essentielle, du contenu du rêve. Le travail du rêve empiétait en quelque sorte sur les premières pensées de la veille et me présentait comme un *jugement* porté sur le rêve cette partie du matériel dont il n'avait pu réussir la figuration exacte dans le rêve même. Je trouvai le pendant exact de cela chez une malade qui d'abord ne voulait pas raconter un rêve que je voulais analyser, « parce qu'il était tellement indistinct et confus ». Enfin, après maintes protestations de cette espèce, elle dit que dans son rêve figuraient diverses personnes : elle, son mari, son père, mais qu'il semblait qu'elle ne pût savoir si son mari était son père, qui était son père, ou des choses de cet ordre. En confrontant ce rêve avec ce qu'elle dit pendant la séance, on comprit clairement qu'il s'agissait de l'histoire assez ordinaire de la domestique qui doit avouer qu'elle attend un enfant et s'entend demander : « Qui peut bien être le père ? » ¹⁹. Ici encore l'obscurité du rêve était un morceau du matériel qui l'avait provoqué. Une partie de ce contenu avait été représentée dans la *forme* du rêve. *La forme du rêve ou la forme dans laquelle il est rêvé est employée avec une fréquence étonnante pour représenter son contenu caché.*

Les commentaires au sujet du rêve, des remarques en apparence innocentes servent souvent à dissimuler de la façon la plus raffinée un fragment de ce qui a été rêvé ; en réalité d'ailleurs elles le

¹⁸ Je ne sais plus aujourd'hui si j'ai eu raison.

¹⁹ Avec en plus les syndromes hystériques : aménorrhée et grande inquiétude, qui sont les troubles essentiels de ces malades.

trahissent. Ainsi, quand un rêveur dit : « ici le rêve est effacé » et que l'analyse retrouve une réminiscence infantile : avoir épié une personne qui s'essuyait après la défécation. Un autre exemple nous le montrera avec un peu plus de détail.

Un jeune homme a un rêve très précis qui lui rappelle des rêveries de son enfance demeurées à l'état de souvenir conscient. Il se trouve, le soir, dans un hôtel de station estivale, il se trompe de numéro de chambre et entre dans une pièce où une dame âgée et ses deux filles se déshabillent pour se mettre au lit. Il ajoute : « *Il y a ensuite des lacunes dans le rêve, il manque quelque chose*, et à la fin il y a dans la chambre un homme qui veut me jeter dehors et avec qui je dois lutter. » Il essaie vainement de se rappeler le contenu et le but des fantasmes d'enfants auxquels le rêve fait allusion. Mais on s'aperçoit enfin que ceci est précisément rendu parce qu'il dit des parties imprécises du rêve. Les « lacunes » sont les orifices génitaux des femmes qui vont se coucher : « il manque quelque chose » est la description du caractère essentiel des organes féminins. Dans son enfance il avait une curiosité dévorante de voir des organes féminins et en était encore à la théorie enfantine de la sexualité qui suppose que la femme a un membre viril.

Une réminiscence analogue d'un autre rêveur a le même aspect. Il rêve : *Je vais avec Mlle K... dans le restaurant du Volksgarten... puis vient un moment obscur, une interruption... je me trouve ensuite dans un bordel où je vois deux ou trois femmes dont l'une en chemise et en culotte.*

Analyse : Mlle K... est la fille d'un de ses anciens chefs et lui a été, dit-il lui-même, une sorte de sœur ; mais un jour, il y eut entre eux un entretien où ensemble ils sentirent qu'ils étaient de sexe différent, comme s'ils avaient dit : je suis un homme, tu es une femme. Il n'est allé qu'une fois dans le restaurant en question, avec la sœur de son beau-frère, jeune fille qui lui est tout à fait indifférente. Une autre fois il a accompagné trois dames jusqu'à l'entrée : c'étaient sa sœur, sa belle-sœur et la sœur de son beau-frère, toutes bien indifférentes, mais pouvant être classées sous la rubrique :

sœurs. Il est rarement allé dans une maison close, peut-être deux ou trois fois dans sa vie.

L'interprétation s'appuya sur le « moment obscur », l'« interruption » dans le rêve, et supposa que dans sa curiosité enfantine il avait regardé quelquefois, rarement sans doute, les organes génitaux de sa petite sœur, de quelques années plus jeune que lui. Quelques jours après, en effet, il retrouva le souvenir de ce méfait.

Tous les rêves d'une même nuit appartiennent à un même ensemble ; il faut considérer leur division en plusieurs fragments, leur groupement et leur nombre comme significatifs et révélateurs des pensées latentes du rêve. Quand on interprète des rêves faits de plusieurs parties ou même plusieurs rêves apparus au cours d'une même nuit, il ne faut pas oublier que ces rêves divers et successifs peuvent signifier la même chose, exprimer les mêmes impulsions au moyen d'éléments différents. Il est fréquent que le premier de ces rêves homologues soit le plus transposé et le plus timide, le suivant plus hardi et plus distinct. Il en est déjà ainsi dans le rêve biblique du pharaon au sujet des épis et des vaches que Joseph interprète. On le trouve raconté avec plus de détails encore dans Josèphe (*Antiquités bibliques*, livre II, chap. V et VI). Le roi, après avoir raconté son premier rêve, dit : « Après ce rêve je me réveillai inquiet et je me demandai ce qu'il pouvait bien signifier, mais je me rendormis et j'eus un rêve bien plus étrange encore, qui me donna plus de crainte et de trouble. » Après avoir entendu le récit, Joseph dit : « Ton rêve, ô, roi, semble être double, mais ses deux aspects n'ont qu'une signification. »

Jung, (...), raconte comment le rêve érotique dissimulé d'une écolière est compris sans interprétation par ses amies et repris avec des variantes ; il remarque, en examinant une de ces variantes, « que la pensée finale d'une longue série d'images de rêve contient tout juste ce qui était déjà représenté dans la première image de la série. La censure repousse le complexe aussi longtemps que possible grâce à des artifices symboliques sans cesse renouvelés : écrans, déplacements, aspects ingénus, etc. ». Scherner a bien connu cette particularité de la figuration du rêve, et il

la décrit, après avoir parlé des stimuli organiques, comme une loi : « On remarque enfin que toutes les images symboliques provenant d'excitations nerveuses déterminées sont soumises à une même loi générale. Au début du rêve, l'objet source du stimulus n'est indiqué que par les allusions les plus lointaines et les plus libres ; à la fin, quand l'élan créateur s'est épuisé, le stimulus lui-même et l'organe qu'il atteint ou la fonction de cet organe sont clairement représentés. De cette manière le rêve finit en indiquant lui-même son motif organique... » (...).

Otto Rank a publié un exemple qui confirme la loi de Scherner, dans son article : « Un rêve qui s'interprète lui-même. » Il s'agit du rêve d'une jeune fille, composé de deux rêves, séparés par un intervalle ; le second s'achève par un orgasme. Ce dernier rêve put être interprété avec beaucoup de précision, sans beaucoup d'aide de la dormeuse, et le grand nombre de relations entre le contenu de l'un et de l'autre rêve permit de reconnaître que le premier exprimait, d'une manière timide, la même chose que le second, de sorte que celui-ci, qui s'achevait par l'orgasme, n'avait fait que découvrir clairement le sens de l'autre. Rank déduisit à bon droit de cet exemple le sens des rêves d'orgasme et de pollution dans la théorie du rêve en général.

Je ne crois pas qu'il faille toujours interpréter la clarté ou la confusion du rêve par la précision ou par l'incertitude de son matériel. Je dirai plus tard de quel autre facteur de formation du rêve, non encore invoqué, dépend essentiellement cette gamme de qualités.

Dans bien des rêves, après que l'on a vu pendant quelque temps une certaine situation ou une certaine mise en scène, il se produit des interruptions qui sont décrites de la manière suivante : « mais il semble ensuite que l'on se trouve en même temps dans un autre endroit et qu'il s'y passe ceci et cela ». Ce qui interrompt ainsi l'action principale du rêve, qui peut reprendre au bout d'un moment, correspond dans le matériel du rêve à une proposition incidente, à une pensée intercalée. Ce qui dans les pensées du rêve était condition est représenté dans le rêve même par la simultanéité (si — quand).

Que signifie la sensation que l'on ne peut bouger, si fréquente dans le rêve et si proche de l'angoisse ? On veut marcher et on ne peut quitter sa place, on veut faire quelque chose et on se heurte sans cesse à des obstacles. Le train va se mettre en mouvement et on ne peut pas l'atteindre ; on veut lever la main pour venger une injure et elle refuse tout office. Nous avons déjà rencontré cette sensation dans les rêves d'exhibition, mais nous n'avons pas recherché sérieusement comment il fallait l'interpréter. Il est aisé, mais peu concluant, de dire que nous éprouvons pendant le sommeil une paralysie motrice qui se trahit par cette sensation. On pourrait demander, en effet, pourquoi on ne rêve pas toujours de mouvements inhibés. Il est certain que cette sensation, qui peut toujours apparaître pendant le sommeil, sert à faciliter une certaine figuration et n'est : évoquée que lorsque le matériel des pensées du rêve a besoin d'une telle figuration. Le fait de « ne pas arriver à faire quelque chose » n'apparaît pas toujours dans le rêve comme une sensation. Ce peut être aussi, simplement, un fragment du contenu. Je crois que ce cas peut nous expliquer le sens de cet aspect du rêve. Voici, à titre d'exemple, le résumé d'un rêve où je parais être accusé de malhonnêteté. *Le lieu est un mélange d'une maison de santé privée et de plusieurs autres locaux. Un domestique apparaît et me demande de venir pour une enquête. Dans mon rêve, je sais que l'on a perdu quelque chose et que l'enquête a lieu parce qu'on me soupçonne de m'être approprié l'objet. L'analyse du rêve montre qu'enquête doit être pris dans deux sens et signifie aussi un examen médical. Conscient de mon innocence et de l'importance que me donne ma fonction de médecin consultant de cette maison, je suis le domestique. A une des portes, un autre domestique nous reçoit et dit en me montrant : « Vous m'amenez celui-ci, mais c'est un homme correct ! » Je traverse alors, sans domestique, une grande salle où se trouvent des machines et qui me fait songer à un enfer avec ses préparatifs de supplice. Je vois un de mes collègues étendu sur un appareil, il aurait bien des raisons de remarquer ma présence, il ne le fait pas. On dit ensuite que maintenant je peux partir. Mais je ne trouve pas mon chapeau et ne peux pas encore m'en aller.*

Le désir accompli dans ce rêve est visiblement que je sois considéré comme un honnête homme et puisse m'en aller; il doit donc y avoir dans la pensée du rêve un matériel qui contredit ceci. Pouvoir partir est le signe de l'absolution ; s'il y a, à la fin du rêve, un événement qui m'empêche de partir, il faut en conclure qu'il exprime le matériel réprimé de la contradiction. Le fait que je ne trouve pas mon chapeau signifie donc : Tu n'es tout de même pas un honnête homme. *Ne pas arriver à faire quelque chose dans le rêve est l'expression de la contradiction, du « non »*. Il faut donc corriger l'affirmation précédemment émise selon laquelle le rêve ne peut exprimer le non. ²⁰

Dans d'autres rêves, ne pas arriver à faire les mouvements que l'on veut n'est pas seulement un état, mais encore une sensation. Cette sensation d'inhibition exprime avec plus de force la contradiction, l'état d'une volonté à laquelle une autre volonté résiste. La sensation d'inhibition de mouvements représente donc un *conflit de volontés*. Nous verrons plus loin que la paralysie motrice pendant le sommeil est une des conditions fondamentales des processus psychiques du rêve. L'impulsion transmise le long des voies motrices n'est autre que la volonté, et le sentiment que nous avons de l'inhibition de ces impulsions pendant le sommeil montre combien ce processus est approprié à la représentation de la volonté et du « non » qui s'oppose à elle. Après l'explication que j'ai donnée de l'angoisse, on comprend aisément que la sensation d'inhibition de la volonté soit si proche de l'angoisse et s'unisse si fréquemment à elle dans le rêve. L'angoisse

²⁰ L'analyse complète de ce rêve indique sa relation avec des faits d'enfance par l'intermédiaire suivant : « Le nègre a fait sa tâche, le nègre peut partir » (SCHILLER, *Fiesko*). Et puis la question plaisante : Quel âge a le nègre quand il a achevé sa tâche ? Un an, car alors il peut partir (= marcher, *gehen*). (J'étais venu au monde avec tant de cheveux noirs que ma mère m'avait appelé le petit nègre.) Le fait que je ne trouve pas mon chapeau est une allusion à un incident de la journée, utilisé de multiples façons. Notre femme de chambre, qui range avec une ingéniosité surprenante, l'avait caché. La fin de ce rêve dissimule aussi une certaine façon d'écarter des idées lugubres : je suis bien loin d'avoir fait ma tâche, je ne dois pas partir. — On voit donc ici la vie et la mort, comme dans le rêve de Goethe et du paralytique général que l'on trouvera plus loin (p. 459).

est une impulsion libidinale venue de l'inconscient et inhibée par le préconscient.²¹ Donc, quand le rêve unit l'angoisse et la sensation d'inhibition, il s'agit d'un vouloir qui éveillait la libido, d'une impulsion sexuelle.

Nous examinerons plus loin ce que signifie dans le rêve le jugement fréquent : « Ce n'est qu'un rêve », et à quelle force psychique il faut l'attribuer. J'indique dès maintenant qu'il doit servir à diminuer la valeur de ce qui est rêvé. W. Stekel, par l'analyse de quelques exemples convaincants, a résolu dans un sens analogue le problème intéressant et très proche de la signification que peut avoir dans un rêve une partie considérée comme « rêvée », l'énigme du « rêve dans le rêve ». Il s'agit d'enlever à cette partie du rêve sa valeur, sa réalité et ce que l'on rêvera après s'être réveillé du « rêve dans le rêve », ce sera ce que le désir du rêve cherche à substituer à cette réalité éteinte. Il faut donc admettre que ce qui est considéré comme « rêvé » contient la figuration de la réalité, le souvenir véritable, et que le rêve qui se continue figure au contraire le simple désir du rêveur. Il faut voir dans cette insertion, dans le « rêve du rêve », l'équivalent du souhait que le fait décrit comme rêvé ainsi ne se fût pas produit. En d'autres termes, si certains faits apparaissent dans le rêve comme rêvés, c'est qu'ils sont tout à fait réels, et cela équivaut à une *affirmation* très énergique. Le travail du rêve utilise le rêve lui-même comme une sorte de refus, prouvant par là notre découverte que le rêve accomplit un désir.

²¹ Les connaissances actuelles ne permettent plus de maintenir cette affirmation.

IV. — LA PRISE EN CONSIDÉRATION DE LA FIGURABILITÉ

[Retour à la table des matières](#)

Jusqu'à présent nous avons seulement recherché, comment le rêve représentait les relations entre les pensées qui sont à sa base, mais à cette occasion nous avons souvent rencontré un autre thème : les transformations que doit subir le matériel du rêve pour la formation di rêve. Nous savons maintenant que le matériel du rêve perd en grande partie ses relations, qu'il est soumis à une compression et qu'en même temps un déplacement d'intensité entre ses éléments oblige à transformer la valeur psychique de ce matériel. Les déplacements que nous avons remarqués paraissent être des substitutions d'une certaine représentation à une autre qui lui était étroitement associée; ils servaient à la condensation du rêve, puisque de cette façon, au lieu de deux éléments, un seul, qui avait des traits communs à tous deux, entrait dans le rêve. Il est une autre sorte de déplacement auquel nous n'avons encore fait aucune allusion. L'analyse nous apprend cependant qu'il existe, et qu'il consiste en un *échange d'expressions verbales* entre les pensées. Il s'agit dans les deux cas de déplacement le long d'une chaîne associative, mais le même processus apparaît dans des sphères différentes : le résultat du déplacement est, dans un cas, qu'un élément est remplacé par un autre, tandis que dans l'autre cas un élément échange avec un autre sa forme verbale.

Ce second procédé n'a pas seulement un grand intérêt théorique, mais nous aide à comprendre l'apparence d'absurdité fantastique que le rêve revêt souvent. Le déplacement est, en effet, presque toujours de l'espèce suivante : une expression abstraite et décolorée des pensées du rêve fait place à une expression imagée et concrète.

On voit bien l'avantage et donc le but de cette substitution. Ce qui est imagé peut être figuré dans le rêve, on peut l'introduire

dans une scène, alors qu'une expression abstraite est aussi difficile à représenter qu'un article de politique générale par une illustration. Non seulement la facilité de figuration, mais la condensation et l'ensemble des opérations liées à l'existence de la censure gagnent à cet échange. Une fois que la pensée du rêve, inutilisable sous sa forme abstraite, a été transformée en langage pictural, on trouve plus facilement, entre cette expression nouvelle et le reste du matériel du rêve, les points de contact et les identités nécessaires au travail du rêve. Elle les crée d'ailleurs là où ils n'existent pas, car, en toute langue, les termes concrets, par suite de leur évolution, présentent plus de points de contact que les concepts. On se représente aisément qu'une grande partie du travail intermédiaire qui, lors de la formation du rêve, réduit aux termes les plus brefs et les plus condensés les diverses pensées du rêve se fait grâce à une transformation verbale appropriée. Une pensée dont l'expression venait peut-être d'autres motifs agira à cette occasion sur les possibilités d'expression d'une autre, les différenciant et y opérant un choix, et cela peut-être dès l'origine, comme il arrive pour le travail poétique. Quand un poème est rimé, le deuxième vers doit obéir à deux conditions : il doit exprimer un certain sens, et cette expression doit inclure la rime. Les meilleurs poèmes sont ceux où on ne remarque pas la recherche de la rime, mais où, par une sorte d'induction mutuelle, les deux pensées ont pris dès le début la forme verbale dont une très légère retouche fera jaillir la rime. Dans certains cas, le changement d'expression sert la condensation du rêve d'une façon plus rapide encore. Il fait découvrir une syntaxe équivoque qui permet d'exprimer plusieurs des pensées du rêve. Tout le domaine des jeux de mots peut ainsi servir le travail du rêve. Il ne faut pas s'étonner du rôle que joue le mot dans la formation du rêve. Le mot, en tant que point nodal de représentations nombreuses, est en quelque sorte prédestiné aux sens multiples, et les névroses (les obsessions, les phobies) utilisent aussi hardiment que le rêve les possibilités de condensation et de déguisement que le mot présente.²² Il est aisé de montrer que

²² Cf. *Der Witz und seine Beziehung zum Unbewussten*, 1905 (Ges. Werke, Bd. VI), et les mots de transition (*Wortbrücken*) dans la solution des symptômes névropathiques.

la déformation du rêve profite de ce déplacement de l'expression. Quand un mot à double sens remplace deux mots à sens unique, c'est pour nous une cause de méprise ; et notre esprit hésite quand on remplace une expression ordinaire par une expression imagée. Cela d'autant plus que le rêve ne nous dit point si l'élément nouveau doit être pris au pied de la lettre ou dans un sens figuré, s'il faut le rattacher au matériel du rêve directement ou par des expressions intermédiaires. En général, quand il s'agit d'interpréter un élément de cette sorte, on ne sait s'il doit être :

- a) pris dans un sens affirmatif ou négatif (relations de contraste) ;
- b) interprété historiquement (comme une réminiscence) ;
- c) compris d'une manière symbolique ;
- d) interprété à partir du son du mot.

En dépit de ces possibilités multiples, on peut dire que la figuration dans le rêve, *qui n'est certes pas faite pour être comprise*, n'est pas plus difficile à saisir que les hiéroglyphes pour leurs lecteurs. J'ai déjà donné plusieurs exemples de ces représentations de rêve qui ne valent que par leur double sens (« la bouche s'ouvre bien », dans le rêve de l'injection ; « je ne peux pas encore m'en aller », dans le rêve que je viens d'indiquer (...)). Je vais maintenant présenter un rêve dans l'analyse duquel l'image, substituée à la pensée abstraite, joue un plus grand rôle. On peut préciser la différence qui sépare cette interprétation des rêves de l'interprétation symbolique ; dans l'interprétation symbolique, la clef du symbole est choisie arbitrairement par l'interprétateur ; dans nos cas de déguisement verbal, ces clefs sont universellement connues et livrées par des locutions usuelles. Si l'on connaît les circonstances exactes et leurs associations ordinaires, on peut comprendre des rêves de cette espèce, entièrement ou par fragments, même sans le secours du rêveur.

Une dame de mes amies rêve : *Elle est à l'Opéra. C'est une représentation de Wagner qui a duré jusqu'à 7 h 1/4 du matin. Il y a à l'orchestre et au parterre des tables où l'on dîne et où l'on boit. Son cousin, récemment revenu de son voyage de nocces, est assis à une de ces tables avec sa jeune femme; près d'eux un aristocrate. On sait que la jeune femme l'a ramené de son voyage de nocces, très ouvertement, comme on peut rapporter de son voyage de nocces un chapeau. Il y a, au milieu de l'orchestre, une haute tour couronnée d'une plate-forme entourée d'une grille de fer. Il y a là-haut le chef d'orchestre qui ressemble à Hans Richter; il court derrière la grille, transpire énormément et dirige de là-haut l'orchestre rangé autour de la base de la tour. Elle-même est assise dans une loge avec une amie (que je connais). De l'orchestre sa jeune sœur veut lui tendre un grand morceau de charbon, disant qu'elle ne savait pas que cela durerait si longtemps et qu'on doit geler horriblement là-haut. (Il semble que les loges auraient dû être chauffées pendant toute la représentation.)*

Le rêve est extravagant à souhait, bien qu'il se rapporte à une seule scène. Cette tour au milieu de l'orchestre d'où le chef d'orchestre dirige les musiciens et plus encore le morceau de charbon que tend la sœur sont fort étranges ! J'ai fait exprès de ne pas demander l'analyse de ce rêve ; connaissant un peu la vie de la rêveuse, je pouvais en interpréter moi-même des parties. Je savais qu'elle avait beaucoup aimé un musicien dont la carrière avait été interrompue par une maladie mentale. La tour devait donc être prise littéralement. On comprenait dès lors que l'homme qu'elle eût souhaité voir à la place de Hans Richter dépassait les autres membres de l'orchestre de la *hauteur d'une tour*. Cette tour est une image composite, une sorte d'apposition. Le soubassement représente la hauteur de l'homme ; la grille du haut, derrière laquelle il court comme un prisonnier ou comme un animal en cage, allusion au nom de ce malheureux homme ²³, représente sa destinée. Les deux idées ont pu se rencontrer dans un mot fait comme la « tour des fous » ²⁴.

²³ Hugo Wolf. [N. d. T.] : *Wolf* signifie : loup.

²⁴ [N. d. T.] : *Narrenturm*, terme ancien qui signifie : asile.

Une fois les procédés de figuration de ce rêve découverts, on pouvait essayer d'interpréter par les mêmes moyens la seconde extravagance apparente : le morceau de charbon que lui tend sa sœur. Charbon signifie amour caché :

Nul feu, nul charbon

Ne peut brûler autant

Qu'un amour caché

Ignoré de tous.

Elle et son amie sont *restées là* (*m. à mot*: restées assises, c'est-à-dire restées en plan) ; sa jeune sœur, qui espère encore se marier, lui tend le charbon, « parce qu'elle ne savait pas que ça *durerait aussi longtemps* ». Le rêve ne dit pas ce qui durera si longtemps ; dans un récit on ajouterait : la représentation. Mais dans un rêve, il faut regarder la phrase en elle-même, reconnaître qu'elle est équivoque et ajouter « jusqu'à son mariage ». L'interprétation : « amour caché » est soutenue par l'allusion au cousin assis à l'orchestre avec sa femme et par *l'aventure amoureuse avouée* attribuée à celle-ci. Le contraste entre l'amour caché et l'amour avoué, entre son ardeur et la froideur de la jeune femme, domine le rêve. Ici comme là il s'agit d'un personnage *haut placé*, et ce mot a pu servir de pont entre l'aristocrate et le musicien qui donnait de grands espoirs.

Ces explications nous ont donc amené finalement à découvrir un troisième facteur dont la part est considérable dans le passage des pensées du rêve au contenu du rêve : prise en *considération de la figurabilité par le matériel psychique propre au rêve*, c'est-à-dire, le plus souvent, par des images visuelles. De tous les raccords possibles aux pensées essentielles du rêve, ceux qui permettent une représentation visuelle sont toujours préférés, et le travail du rêve ne recule pas devant l'effort nécessaire pour faire d'abord passer les pensées toutes sèches dans une autre forme verbale, celle-ci même fût-elle très peu habituelle, pourvu qu'elle facilite la représentation et mette fin à la pression psychologique exercée par la pensée contrainte. Mais cette façon de verser le

contenu de la pensée dans une autre forme peut aussi servir le travail de condensation et créer des liens, qui sinon n'existeraient pas, avec d'autres idées. Ces idées peuvent d'ailleurs avoir transformé leur expression primitive pour se mieux ajuster à la pensée du rêve.

Herbert Silberer ²⁵ a fort bien montré comment on pouvait étudier directement la transformation automatique des pensées en images lors de la formation du rêve et connaître ainsi ce facteur du travail du rêve, isolé.

- Lorsque, fatigué et ivre de sommeil, il s'imposait une direction de pensée, souvent la pensée lui échappait et il s'y substituait une image en laquelle il pouvait reconnaître un équivalent de la pensée. Silberer nomme cet équivalent « auto-symbolique ». Le mot, à mon avis, n'est pas tout à fait adéquat. Voici quelques exemples tirés de son ouvrage, j'aurai d'ailleurs l'occasion d'y revenir (...). « Exemple 1. Je pense que je dois corriger, dans un article, un passage d'un style raboteux. « Symbole : Je me vois rabotant une pièce de bois. « Exemple 5. Je cherche à me représenter le but de certaines études métaphysiques que je compte entreprendre. C'est, me semble-t-il, que la recherche des motifs de l'existence nous fraye un chemin vers des formes, des régions de conscience ou d'existence toujours plus hautes. « Symbole : Je passe un long couteau sous une tarte comme si je voulais en prendre un morceau.

« Interprétation : Mon mouvement avec le couteau indique le fait de se frayer le chemin dont il est question... Il faut expliquer le fond du symbole de la manière suivante : Il m'arrive, à table, de couper et d'offrir une tarte, je le fais avec un long couteau flexible, ce qui exige quelque attention. En particulier, il est parfois compliqué d'enlever proprement les morceaux de tarte. Il faut glisser soigneusement le couteau sous les morceaux en question (se frayer lentement un chemin jusqu'au fond). Mais l'image contient encore d'autres symboles. En effet, cette tarte était une tarte feuilletée, le couteau qui la coupait devait donc

²⁵ Jahrb. v. Bleuler-Freud, I (1909).

pénétrer dans des couches, des régions diverses (les régions de la conscience et de la pensée).

« Exemple 9. Je perds le fil d'un raisonnement. Je cherche à le retrouver, mais constate que le point de contact manque.

« Symbole : Un fragment d'écrit dont les dernières lignes manquent. »

Si l'on songe au rôle que jouent les jeux de mots, les citations, les chansons et les proverbes dans la vie des gens cultivés, on supposera que des déguisements de cette espèce servent souvent à représenter les pensées du rêve. Quel est, par exemple, le sens, dans un rêve, de voitures chargées chacune d'une seule espèce de légumes ? C'est l'opposé du désir de « Kraut und Rüben »²⁶, c'est-à-dire pêle-mêle. Donc cela signifie « désordre ». Il est curieux que ce rêve ne m'ait été raconté qu'une seule fois.²⁷ Une symbolique générale du rêve n'a été faite que pour peu d'éléments, grâce à des allusions et à des substitutions de mots connues de tous. La plus grande partie de cette symbolique est d'ailleurs commune au rêve, aux psychonévroses, aux légendes et aux traditions populaires.

Quand on examine les choses de plus près, on reconnaît que le travail du rêve en utilisant ces substitutions n'apporte rien de nouveau. Pour parvenir à son but : obtenir une possibilité de figuration qui échappe à la censure, elle suit les voies tracées dans l'inconscient et substitue volontiers, aux éléments refoulés, des traits d'esprit ou des allusions qui peuvent parvenir à la conscience. Les fantasmes des malades névrosés sont pleins de ces jeux d'esprit. Ceci nous fait brusquement comprendre les interprétations de Scherner dont j'ai déjà défendu le fond exact. Les rêveries au sujet de notre propre corps ne sont nullement particulières au rêve et ne sauraient le caractériser. Mes analyses m'ont

²⁶ [N. d. T.]: *littéralement*: choux et raves.

²⁷ En fait, je n'ai jamais plus rencontré cette image et n'ai donc plus confiance dans l'interprétation que j'en avais donnée.

montré qu'elles apparaissent régulièrement dans l'inconscient des névrosés et peuvent être ramenées à la curiosité sexuelle qui, chez l'adolescent et chez l'adolescente, porte sur les organes génitaux des autres, mais aussi sur leur propre sexe. Ainsi que le remarquent excellemment Scherner et Volkelt, la maison n'est pas le seul cercle de représentations qui serve à symboliser la vie corporelle ; — cela est vrai pour le rêve comme pour les fantasmes inconscients des névrosés. Je connais des malades qui ont conservé la symbolique architectonique du corps et des organes génitaux (l'intérêt sexuel ne porte pas seulement sur les organes externes), chez qui les piliers et les colonnes représentent les jambes (comme dans le Cantique des Cantiques), chez qui chaque porte symbolise un orifice du corps (« trou »), que toute conduite d'eau fait penser à l'appareil urinaire, etc. Mais la sphère des représentations de la vie des plantes ou de la cuisine peut également être choisie pour dissimuler des images sexuelles.²⁸ Pour le premier cas, les locutions usuelles, le souvenir des métaphores du passé ont fait beaucoup (la « vigne » du Seigneur, la « semence », le « jardin » de la jeune fille dans le Cantique des Cantiques). Les particularités les plus intimes et les plus laides de la vie sexuelle peuvent être pensées et rêvées sous forme d'innocentes allusions aux besognes culinaires. Les symptômes de l'hystérie deviennent incompréhensibles si l'on oublie que les symboles sexuels se cachent surtout derrière les choses habituelles et peu surprenantes. Il y a un sens sexuel très net dans l'attitude des enfants névrosés qui ne peuvent voir ni sang ni viande rouge et qui vomissent à la vue des œufs et des nouilles ; de même, quand la crainte que l'homme éprouve normalement à l'égard du serpent s'amplifie, chez les névrosés, d'une manière monstrueuse. Chaque fois que la névrose se dissimule sous ces symboles, elle suit à nouveau les voies qui furent celles de l'humanité primitive et dont témoignent maintenant encore nos langues, nos superstitions et nos mœurs quelque peu ensevelies.

C'est ici le lieu de compléter l'analyse du « rêve de fleurs » d'une de mes malades, dont j'ai parlé plus haut. Je souligne tout ce

²⁸ Voir de nombreux exemples dans les trois volumes du Supplément de *Illustrierte Sittengeschichte* d'Ed. FUCHS (Munich, A. Langen).

qui a une interprétation sexuelle. Une fois interprété, ce beau rêve ne plaisait plus du tout à la rêveuse.

a) Rêve-prologue : *Elle va à la cuisine pour parler aux deux bonnes et les gronde de n'avoir pas fini de casser la croûte. A cette occasion, elle voit tant d'ustensiles de cuisine renversés qui s'égouttent, des ustensiles grossiers entassés. Elle ajoutera plus tard : Les deux bonnes vont chercher de l'eau, elles entrent dans une sorte de fleuve qui monte jusqu'à la maison ou dans la cour.* ²⁹

b) Rêve principal ³⁰: *Elle descend de haut* ³¹, *à travers des barrières ou des haies bizarres, faites de grands carreaux tressés et de petits carrés* ³². *Ce n'est pas fait pour grimper, elle craint toujours de ne pouvoir poser son pied et est bien contente parce que sa robe ne s'accroche nulle part et qu'elle garde l'air convenable* ³³. *Elle porte à la main une GRANDE BRANCHE* ³⁴, *une sorte de branche d'arbre qui est couverte de FLEURS ROUGES ramifiées et épanouies* ³⁵. *Elle a la notion que ce sont des FLEURS de cerisier, mais elles ressemblent aussi à des CAMÉLIAS doubles, bien que ceux-ci en vérité ne poussent pas sur les arbres. Tandis qu'elle descend, elle en a d'abord UN, puis brusquement DEUX, puis de nouveau UN seul* ³⁶. *Quand elle arrive en bas, les FLEURS du bas de la tige sont déjà en partie TOMBÉES. Ensuite, arrivée en bas, elle voit un domestique de la maison qui, avec un morceau de bois, enlève les espèces de TOUFFES DE CRINS ÉPAISSES qui pendent comme de la mousse d'un arbre semblable, elle serait tentée de dire qu'il le peigne... D'autres travailleurs ont abattu dans un JARDIN des BRANCHES semblables et les ont jetées dans la RUE où elles GISENT, de sorte que BEAUCOUP*

²⁹ Voir p. 338 l'interprétation de ce rêve-prologue considéré comme ayant un sens causal.

³⁰ Sa vie

³¹ Origine élevée, souhait contrastant avec le rêve-prologue.

³² Image composite où deux endroits sont réunis, le grenier de son père où elle jouait avec son frère, objet de ses rêveries, et la maison de campagne d'un méchant oncle qui avait l'habitude de la faire enrager.

³³ Désir qui contraste avec un souvenir de la maison de l'oncle : elle se découvrit en dormant.

³⁴ Comme l'ange porte une branche de lis lors de l'Annonciation.

³⁵ (...) Innocence, menstruation, *La Dame aux Camélias*.

³⁶ Allusion au nombre de personnes dont elle croit recevoir les hommages.

DE GENS EN PRENNENT. Elle demande si c'est bien, si on peut EN PRENDRE UNE ³⁷. Il y a dans le jardin un jeune HOMME (qu'elle connaît, un étranger) vers qui elle va pour lui demander comment elle pourrait transporter ces BRANCHES DANS SON PROPRE JARDIN ³⁸. Il la saisit, elle se débat et lui demande à quoi il songe et si on a le droit de la prendre ainsi. Il répond que ce n'est pas mal, que c'est permis ³⁹. Ensuite il se déclare prêt à aller avec elle dans L'AUTRE JARDIN pour lui montrer comment on plante, et il lui dit quelque chose qu'elle ne comprend pas bien : « Il me manque d'ailleurs trois MÈTRES — (elle dit plus tard : mètres carrés) — ou trois toises de sol. » Il lui semble qu'en échange de sa complaisance il exige quelque chose, comme s'il avait l'intention de se DÉDOMMAGER DANS SON JARDIN ou s'il voulait commettre une FRAUDE, avoir un avantage sans qu'elle en souffre. Elle ne sait pas s'il lui a vraiment montré quelque chose ensuite. Ce rêve que j'expose pour ses éléments symboliques peut être appelé « biographique ». Un tel type de rêve apparaît fréquemment au cours d'une analyse, mais rarement le reste du temps. (...) Je pourrais citer beaucoup d'exemples semblables, mais leur analyse nous entraînerait trop loin vers l'étude des phénomènes névropathiques. Tous m'ont conduit à la conclusion qu'il n'est point nécessaire d'admettre l'existence, dans le travail du rêve, d'une activité symbolique spéciale de l'esprit. Le rêve utilise les symboles tout préparés dans l'inconscient; ce sont ceux qui satisfont le mieux aux exigences de la formation du rêve grâce à leur figurabilité et leur liberté à l'égard de la censure.

³⁷ Allusion à une locution populaire signifiant masturbation

³⁸ La branche représente dès longtemps l'organe génital masculin; elle contient, de plus, une allusion très claire à son nom de famille.

³⁹ Ceci a trait, comme ce qui suit, à des précautions conjugales.

V. — LA FIGURATION PAR SYMBOLES EN RÊVE AUTRES RÊVES TYPIQUES

[Retour à la table des matières](#)

L'analyse de ce dernier rêve, rêve biographique, montre bien que j'ai, dès le début, reconnu l'existence d'une symbolique du rêve. Je ne parvins à apprécier pleinement son importance et sa signification que peu à peu, avec l'expérience, et grâce aux contributions de Wilhelm Stekel ⁴⁰ dont je dirai quelques mots ici.

Cet auteur, qui a peut-être causé à la psychanalyse autant de tort qu'il lui a été bénéfique, a fourni un grand nombre de traductions inopinées de symboles ; ces interprétations ont d'abord été regardées avec scepticisme ; la suite les a, pour la plupart, confirmées et on a dû les accepter. Je ne diminuerai pas la valeur des apports de Stekel si j'ajoute que le scepticisme qui les a accueillis n'était pas injustifié. Les exemples qu'il proposait pour illustrer ces interprétations étaient bien souvent, en effet, peu convaincants ; quant à sa méthode, nous devons la rejeter comme non scientifique.

C'est par l'intuition que Stekel arrivait à ses interprétations, grâce à une aptitude particulière qui n'est pas donnée à tout le monde et ne peut être soumise à la critique et, par conséquent, ne peut être digne de foi.

C'est en somme comme si un médecin fondait son diagnostic de maladie infectieuse sur des impressions olfactives recueillies au chevet du malade ; bien qu'il y ait sûrement des médecins capables de se fier davantage que d'autres à l'odorat (généralement atrophié) et de diagnostiquer, par là, un cas de typhus abdominal.

Le développement de notre expérience psychanalytique nous a permis de rencontrer des malades qui ont fait preuve de cette

⁴⁰ W. STECKEL, Die Sprache des Traumes, 1911.

compréhension directe de la symbolique du rêve, à un point étonnant. Il s'agissait, souvent, de déments précoces ; aussi, pendant un certain moment, chaque rêveur capable de cette compréhension symbolique risquait d'être considéré comme un malade de ce type. Mais c'est une erreur : cette aptitude est un don, une caractéristique personnelle qui n'a pas de signification pathologique.

Quand on s'est familiarisé avec l'emploi surabondant de la symbolique pour figurer le matériel sexuel dans le rêve, on se demande si beaucoup de ces symboles ne sont pas analogues aux signes sténographiques pourvus une fois pour toutes d'une signification précise ; on est tenté d'esquisser une nouvelle clef des songes d'après la méthode de déchiffrement. Il faut ajouter à cela que cette symbolique n'est pas spéciale au rêve, on la retrouve dans toute l'imagerie inconsciente, dans toutes les représentations collectives, populaires notamment : dans le folklore, les mythes, les légendes, les dictons, les proverbes, les jeux de mots courants : elle y est même plus complète que dans le rêve. Nous outrepasserions donc de beaucoup les limites de l'interprétation des rêves, si nous voulions étudier le rôle des symboles et traiter des nombreux problèmes, en grande partie encore non résolus, qui se rattachent au concept de symbole ⁴¹. Bornons-nous ici à dire que la figuration symbolique est au nombre des procédés indirects de représentation ; mais qu'il ne faut pas la confondre avec les autres procédés indirects sans s'en être fait un concept plus clair. Dans toute une série de cas, on voit clairement ce qu'il y a de commun entre le symbole et ce qu'il représente ; dans d'autres, ce rapport est caché et le choix du symbole paraît énigmatique. Ce sont précisément ces cas qui peuvent éclairer le sens profond du rapport symbolique ; ils montrent qu'il est génétique. Ce qui est aujourd'hui lié symboliquement fut vraisemblablement lié autre-

⁴¹ Voir les travaux de BLEULER et de ses disciples de Zurich : MAEDER, ABRAHAM, etc., sur la symbolique ; voir aussi les auteurs non médicaux auxquels ils se réfèrent (KLEINPAUL, etc.). Ce qui a été dit de meilleur sur cette question se trouve dans l'ouvrage de O. RANK et H. SACHS, *Die Bedeutung der Psychoanalyse für die Geisteswissenschaften*, chap. I, 1913 ; voir aussi E. JONES, *Die Theorie der Symbolik*, *Intern. Z. f. Psychoanalyse*, 1919.

fois par une identité conceptuelle et linguistique ⁴². Le rapport symbolique paraît être un reste et une marque d'identité ancienne. On peut remarquer à ce propos que dans toute une série de cas la communauté de symbole va bien au-delà de la communauté linguistique, ainsi que l'a indiqué Schubert (1814) ⁴³. Un certain nombre de symboles sont aussi anciens que la formation même des langues, d'autres apparaissent actuellement, de nos jours (par exemple le dirigeable : le Zeppelin).

Le rêve emploie cette symbolique pour une figuration déguisée de ses pensées latentes. Parmi les symboles employés, il en est beaucoup qui ont toujours ou presque toujours le même sens. Mais il ne faut pas perdre de vue la plasticité particulière du matériel psychique. Il est fréquent qu'un objet symbolique apparaissant dans le contenu du rêve doive être interprété dans son sens propre; d'autres fois un rêveur prendra, grâce à des éléments de souvenir particuliers, toutes sortes d'objets - qui ordinairement ne sont pas utilisés ainsi — comme symboles sexuels. Quand il aura le choix entre plusieurs symboles, il se décidera pour celui que des rapports quant à la matière traitée rattachent à ses pensées ; il y aura donc une motivation individuelle ajoutée à la règle générale.

Les recherches faites depuis Scherner ont obligé à reconnaître d'une manière indiscutable l'existence d'une symbolique onirique : Havelock Ellis lui-même convient que nos rêves sont remplis de symboles. Mais l'existence de ces symboles est loin de faciliter

⁴² Cette vue est parfaitement confirmée par la théorie du D^r Hans SPERBER. Cet auteur (*Über der Einfluss sexueller Momente auf Entstehung und Entwicklung der Sprache, Imago*, I, 1912) pense que tous les mots primitifs se rapportent à des objets sexuels, puis perdent ce sens sexuel, étant appliqués à des activités et objets qui ont été comparés aux objets sexuels.

⁴³ Ainsi les Hongrois, qui ne disent pas *schiffen* (*Schiff* : bateau) pour uriner, rêvent cependant de bateau voguant sur l'eau dans les rêves de miction (FERENCZI ; (...)). Les Français et les peuples d'origine latine, qui n'ont pas l'expression *Frauenzimmer* (littéralement : chambre des femmes) pour désigner la femme, se servent cependant dans leurs rêves de la chambre pour représenter symboliquement la femme.

l'interprétation et même elle la complique. Si nous essayons d'interpréter les rêves d'après les idées qui viennent librement à l'esprit du rêveur, nous ne parviendrons le plus souvent à aucune explication des symboles ; il ne peut être question, pour des motifs de critique scientifique, de s'en remettre au bon plaisir de l'interpréteur, comme l'a fait l'Antiquité et comme procèdent les étranges explications de Stekel. C'est pourquoi nous serons amenés à combiner deux techniques : nous nous appuierons sur les associations d'idées du rêveur, nous suppléerons à ce qui manquera par la connaissance des symboles de l'interpréteur. Une critique prudente du sens des symboles, une étude attentive de ceux-ci d'après les rêves particulièrement transparents nous permettront d'écarter toute accusation de fantaisie et d'arbitraire dans l'interprétation. Les incertitudes que nous connaissons encore viennent en partie de notre science incomplète — et elles disparaîtront à mesure que nous approfondirons ces problèmes —, en partie de certaines propriétés des symboles du rêve. Ceux-ci ont souvent plusieurs sens, quelquefois beaucoup de sens, si bien que, comme dans l'écriture chinoise, c'est le contexte qui seul donne une compréhension exacte. C'est grâce à cela que le rêve permet une surinterprétation et qu'il peut représenter par un seul contenu diverses pensées et diverses impulsions de désir souvent très différentes de nature.

Ces limites et ces réserves étant posées, je peux commencer. L'empereur et l'impératrice, le roi et la reine représentent le plus souvent les parents du rêveur ; il est lui-même prince ou princesse. La même haute autorité peut être accordée à des grands hommes, c'est pourquoi dans certains rêves Goethe, par exemple, peut apparaître comme symbole du père (Hitschmann). — Tous les objets allongés : bâtons, troncs d'arbres, parapluies (à cause du déploiement comparable à celui de l'érection), toutes les armes longues et aiguës : couteau, poignard, pique, représentent le membre viril. Un autre symbole fréquent et peu compréhensible est la lime à ongles (peut-être à cause du frottement). - Les boîtes, les coffrets, les caisses, les armoires, les poêles représentent le corps de la femme, ainsi que les cavernes, les navires et toutes les espèces de vases. Les chambres (*Zimmer*) représentent en général les femmes (*Frauenzimmer*), la description des diffé-

rentes entrées et sorties ne peut pas tromper ⁴⁴. On comprend aisément dès lors l'intérêt qu'il y a à savoir si la chambre est ouverte ou fermée (cf. le rêve de Dora in *Bruchstück einer Hysterie-analyse*). Il est inutile de dire expressément quelle clef ouvre la chambre (voir la symbolique de la clef et de la serrure chez Uhland, dans le lied charmant et grivois du « Graf Eberstein »). Le rêve de fuite à travers des chambres est un rêve de maison close ou de harem. Il peut aussi être employé, ainsi que l'a montré H. Sachs par de beaux exemples, pour symboliser le mariage (contraste). On trouve une indication intéressante sur les idées sexuelles infantiles dans les rêves de deux chambres qui n'étaient d'abord qu'une seule, ou d'une chambre connue qui est vue divisée en deux dans le rêve, ou l'inverse. Dans l'enfance on a considéré l'appareil génital féminin ⁴⁵ comme un organe unique (la théorie infantile du cloaque) et on n'a appris que plus tard que cette région du corps contient deux cavités et deux orifices distincts.

Les sentiers escarpés, les échelles, les escaliers, le fait de s'y trouver, soit que l'on monte, soit que l'on descende, sont des représentations symboliques de l'acte sexuel ⁴⁶.

⁴⁴ « Un malade qui habite une pension de famille rêve qu'il rencontre une des domestiques et lui demande quel est son numéro ; à sa grande surprise, elle répond : 14. En fait, il avait noué des relations avec cette fille et avait eu des rendez-vous avec elle dans sa chambre. Elle craignait naturellement que sa maîtresse le soupçonnât, et, le jour qui avait précédé le rêve, elle lui avait proposé de se rencontrer à l'avenir dans une des chambres non occupées. Cette chambre portait réellement le n° 14 ; dans le rêve, c'est la femme qui porte ce numéro. On ne peut imaginer un fait plus probant pour l'identification de la femme et de la chambre » (Ernest JONES, *Intern. Zeitschr. f. Psychoanalyse*, II, 1914). (Cf. ARTEMIDORE, *Symbolik der Träume* [trad. all. de F. S. KRAUSS, Vienne, 1881, p. 110]: « Ainsi par exemple, pour un homme marié, la chambre à coucher symbolise l'épouse ».)

⁴⁵ Le « *popo* » dans l'allemand familier.

⁴⁶ Je répète ici ce que j'ai déjà dit ailleurs (*Die zukünftigen Chancen der psychoanalytischen Therapie, Zentralblatt. f. Psychoanalyse*, I, n^{os} 1-2, 1910 (*Ges. Werke*, Bd. VIII) : « J'appris il y a quelque temps qu'un psychologue éloigné de nos théories avait fait remarquer à l'un d'entre nous que nous exagérons certainement la signification sexuelle du rêve. Son rêve le plus fréquent était qu'il escaladait un sentier ; il n'y avait sûrement là rien de sexuel. Rendus attentifs par cette objection, nous avons examiné

Les murs unis auxquels on grimpe, les façades le long desquelles on se laisse glisser (souvent avec une grande angoisse), représentent des corps d'hommes debout. Ils renouvellent probablement des souvenirs d'enfants qui ont grimpé sur leurs parents ou sur les personnes qui s'occupaient d'eux. Quand les murs sont lisses, ils représentent des hommes; il est fréquent que dans les rêves d'angoisse on se tienne aux saillies des maisons. - - De même représentent des femmes : la table, la table mise et les planches, sans doute à cause du contraste avec les formes du corps. Le bois paraît d'ailleurs, d'après ses rapports linguistiques, représenter la matière (*Matière*) féminine. Le nom de Madère (*Madeira*) signifie bois en portugais. Comme « la table et le lit » constituent le mariage, il est fréquent que l'une représente l'autre et que la représentation du complexe sexuel soit transportée au complexe alimentaire. — Parmi les pièces d'habillement, le chapeau des femmes peut très souvent être interprété comme un organe génital, et plus précisément mâle. De même le manteau, et on peut se demander quelle est la part du son du mot dans ce symbole ⁴⁷. Dans les rêves des hommes, la cravate symbolise souvent le pénis, non seulement parce qu'elle est longue et pend et qu'elle est particulière à l'homme, mais parce qu'on peut la choisir à son gré, choix que la nature interdit malheureusement à l'homme ⁴⁸. Les hommes dont les rêves usent de ce sym-

les rêves de sentiers, d'escaliers, d'échelles, et nous avons bientôt pu affirmer que le sentier escarpé ou ses analogues sont des symboles certains du coït. Les raisons sont aisées à trouver : on arrive sur une hauteur avec des mouvements rythmiques, de l'essoufflement, et en quelques sauts rapides on est bientôt en bas, ainsi le modèle rythmique du coït se retrouve bien dans le fait de monter un escalier. N'oublions pas d'utiliser les indications du langage. On emploie en Allemagne le mot *steigen* (monter) pour désigner l'acte sexuel. On dit qu'un homme est un *Steiger* (monteur). En France, les degrés de l'escalier sont des marches : on dit « un vieux marcheur », comme en Allemagne « *ein alter Steiger* » (un vieux monteur).

⁴⁷ [N. d. T.] : Mantel = manteau, *Mann* = homme.

⁴⁸ Cf. *Zentralblatt f. Psychoanalyse*, II, p. 675, le dessin d'un maniaque de 19 ans : un homme qui porte comme cravate un serpent qui menace une jeune fille. Voir aussi « Der Schamhaftige » (*Anthropophytheia*, VI, 334) : Une dame entre dans une salle de bains où se trouve un homme qui a à peine le temps de mettre sa chemise; il a honte, couvre aussitôt son

bole ont ordinairement de très belles cravates et en possèdent de véritables collections. Toutes les machines compliquées et les appareils qui figurent dans le rêve sont, vraisemblablement, des organes génitaux, ordinairement masculins ; la symbolique du rêve s'y montre inlassable ainsi que l'esprit. -- Personne ne peut méconnaître que toutes les armes et tous les outils sont des symboles du membre viril : charrue, marteau, fusil, revolver, poignard, sabre, etc. — De même, on reconnaît sans peine que dans le rêve beaucoup de paysages, ceux en particulier qui présentent des ponts ou des montagnes boisées, sont des descriptions d'organes génitaux. Marcinowski a rassemblé une série d'exemples où les rêveurs expliquent leurs rêves par des dessins qui doivent représenter les paysages et les lieux où le rêve se déroule. Ces dessins montrent très clairement la différence entre le sens apparent et le sens caché du rêve. A première vue ce sont des plans, des cartes, etc., mais un examen plus pénétrant y reconnaît des représentations du corps humain, organes génitaux, etc. ; on peut, alors seulement, comprendre le rêve (cf. les travaux de Pfister sur la cryptographie et les images-devinettes). De même, des néologismes incompréhensibles doivent faire penser à des composés de fragments ayant une signification sexuelle. -- Des enfants, dans le rêve, ne sont autre chose que des organes génitaux (on sait que les hommes et les femmes ont l'habitude de nommer leur sexe : leur petit). Stekel a raison d'interpréter le « petit frère » comme le pénis. Jouer avec un petit enfant, battre le petit, etc., sont souvent des figurations de l'onanisme. -- Pour représenter symboliquement la castration, le rêve emploie la calvitie, la coupe des cheveux, la perte d'une dent, la décapitation. Il faut aussi voir une manière de se préserver de la castration dans l'apparition de deux ou plusieurs objets servant ordinairement à symboliser le pénis. L'apparition du lézard, animal dont la queue repousse, a le même sens (cf. le rêve de lézards de la p. 37). — Un grand nombre des animaux que la mythologie et le folklore ont employés comme symboles génitaux jouent ce même rôle dans le rêve : le poisson, l'escargot, le

cou avec le devant de la chemise et dit : « Je vous demande pardon, je n'ai pas de cravate. »

chat, la souris (à cause des poils pubiens), mais surtout l'animal qui symbolise essentiellement le membre viril : le serpent. De petits animaux, de la vermine représentent des petits enfants, par exemple des frères et sœurs que l'on ne souhaite pas avoir; être couverte de vermine est souvent être enceinte. — Le dirigeable est un symbole récent du membre viril; il s'adaptait à cet usage à la fois à cause du vol et à cause de sa forme. Stekel a présenté toute une série d'autres symboles en y joignant des exemples, mais ils ne sont pas suffisamment vérifiés. Les travaux de Stekel, et en particulièrement son livre *Die Sprache des Traumes*, contiennent la plus riche collection de symboles expliqués qui ait été publiée, nombre d'entre eux ont été trouvés de manière très ingénieuse et se sont montrés exacts après vérification, par exemple ceux qui ont trait à la mort. Mais la faible critique de l'auteur et ses tendances à la généralisation à tout prix rendent un certain nombre de ses interprétations douteuses ou inutilisables, de sorte qu'il faut recommander instamment la plus grande prudence à ses lecteurs. Je me contenterai d'indiquer quelques exemples. D'après Stekel, « droit » et « gauche », dans le rêve, ont un sens moral. « Le chemin de droite signifie toujours la route du bien, le chemin de gauche la route du crime. Ainsi seront à gauche l'homosexualité, l'inceste, la perversion ; à droite le mariage, les relations avec une prostituée, etc. Ceci en tenant compte de la morale du rêveur » (*I.c.*, p. 466). Les parents, en général, représentent des organes génitaux (p. 473). Je ne puis accepter cette signification que pour le fils, la fille, la petite sœur, en somme tous ceux à qui peut s'appliquer le terme de petit. En revanche, il y a des exemples certains de « sœurs » symbolisant les seins, de « frères » symbolisant les gros hémisphères. Ne pas rattraper une voiture indique, selon Stekel, le regret que l'on éprouve d'une différence d'âge qui ne peut être palliée (p. 479). Le bagage que l'on emporte est le poids des péchés par lesquels on se sent écrasé (*ibid.*). Mais précisément il est fréquent que les bagages symbolisent d'une manière certaine nos propres organes génitaux. Stekel a aussi donné une signification précise aux nombres qui reviennent souvent en rêve ; mais il semble que ses interprétations ne soient ni suffisamment fondées, ni généralement valables, bien qu'il faille parfois admettre la vraisemblance de certaines d'entre elles. Le nombre trois est bien un symbole, reconnu généralement exact, des organes génitaux mâ-

les. Une des généralisations indiquées par Stekel se rapporte au double sens des symboles génitaux : « Y a-t-il un symbole qui, si l'imagination le permet, ne puisse être employé comme à la fois masculin et féminin ! » L'incise restreint beaucoup, il est vrai, la portée de cette affirmation, car l'imagination « ne le permet pas » toujours. Mais je crois utile de dire qu'un grand nombre de faits contredisent le principe général posé par Stekel. A côté des symboles qui sont également employés pour les organes génitaux masculins et pour les organes féminins, il en est qui sont employés d'une manière dominante ou exclusive pour un sexe. L'imagination ne peut employer des objets longs et fermes, des armes, comme symboles féminins, ou des objets creux (caisses, boîtes, coffrets) comme symboles masculins.

Il est exact que le penchant du rêve et de l'imagination inconsciente à employer les symboles sexuels dans un sens double trahit un fait ancien. Dans l'enfance on ne connaît pas la différence des sexes et on attribue les mêmes organes génitaux aux deux sexes. Mais il se peut que l'on se trompe en supposant bisexuel un symbole sexuel si l'on oublie que dans certains rêves il y a une inversion du sexe : ce qui est masculin est représenté comme féminin et réciproquement. De tels rêves expriment, par exemple, le désir qu'a une femme d'être un homme.

Les organes génitaux peuvent être représentés dans le rêve par d'autres parties du corps, le membre viril par la main ou le pied, le sexe féminin par la bouche, l'oreille ou même l'œil. Les sécrétions : mucus, larmes, urine, sperme, peuvent en rêve prendre la place les unes des autres. Ces indications de Stekel, justes dans l'ensemble, ont été limitées par des observations critiques bien fondées de R. Reitler (*Int. Zeitschr. fur Psychoanal.*, I, 1913). Il s'agit généralement d'une substitution de sécrétions indifférentes à la sécrétion significative : le sperme. (...)

Fin de l'extrait